NAMUR magazine

déc 2010

PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA VILLE DE NAMUR | n° 68

édito

Namur, capitale de la Wallonie

Nous voici à la veille des Fêtes de fin d'année, au moment où les rues de notre belle Ville vont se parer de leurs plus beaux atours avec leurs illuminations, vitrines et marchés de Noël. Une fois encore, les commerçants vont mettre tout en œuvre pour vous permettre de flâner et de faire vos achats de Noël dans un environnement accueillant et chaleureux. Vous pourrez à nouveau apprécier la diversité de l'offre et la qualité du service assuré dans nos commerces de proximité en centre-ville et en périphérie.
C'est dans cette dynamique de développement commercial et économique que s'est inscrit l'aménagement de la rue et de la place de l'Ange désormais rendues à leurs commerçants, aux Namurois et aux touristes. Toujours dans cette optique, sont prévus également des projets comme la rénovation de la Galerie Saint-Joseph et du Passage de la Gare, la mise en lumière du quartier des Carmes...
Décembre sonne l'heure des bilans, positifs s'il en est, quand on considère la situation des différentes zones d'activités économiques qui se situent à la périphérie du grand Namur et, plus particulièrement, le développement d'Ecolys, parc dédié au développement durable et à l'éco-construction, ainsi que les actions menées avec le Bureau Economique de la Province de Namur dans le cadre de la dynamique d'AXUD.

Soulignons aussi que le budget 2011 sera examiné par le Conseil communal le 20 décembre prochain. Malgré une situation financière toujours difficile, celui-ci sera présenté à l'équilibre. Une certaine rigueur budgétaire nous a en effet permis de diminuer certaines dépenses tout en maintenant le service que la Ville se doit de rendre aux citoyens namurois et en permettant la réalisation d'importants projets. Parmi ces projets, je citerai, à titre d'exemples, la reconstruction de l'école d'Andoy, la construction du hall sportif de Beez, le projet de l'îlot culturel des Bateliers, divers travaux sur le site de la Citadelle ainsi que des travaux de voirie.
2010 a vu également l'approbation à l'unanimité par le Parlement wallon du projet de décret confirmant le statut de Namur en tant que capitale de la Wallonie. Qu'il me soit permis de remercier le Ministre-Président du Gouvernement wallon Rudy Demotte qui a porté ce dossier. Il nous appartiendra de nous montrer dignes de notre statut de capitale régionale et notamment de renforcer les liens de la Ville avec le Gouvernement wallon et le Parlement wallon.
C'est sur cette note positive que je tiens d'ores et déjà, au nom du Collège et du Conseil communal, à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes et une heureuse année 2011 à la hauteur de vos attentes.

Anne BARZIN
Échevine des Finances, du Commerce et de l'Économie

Sommaire

04 Musique
Une saison de concerts à Namur : classique, jazz, rock

07 Théâtre
Sur les planches : Ruelle aux Baladins, Jardin Passion
Agenda Théâtre de Namur

10 Culture
Expos : Contes animés et Mystère du phylactère
Les Glorieuses Sixties
Lignes intérieures
Nouvelle : "La Lettre" de Marc Ronvaux

14 Agenda
Rendez-vous d'hiver

16 Sport
Challenge de la Ville
Extension du hall sportif à Loyers
La Ville récompense ses sportifs

17 Stages
Vacances de Noël et Carnaval

18 Citadelle
Balades aux flambeaux
Forts de la Meuse
Rénovation : la Porte de Médiane et les murailles

20 Vie communale
Vos démarches de A à Z : codes pin et puk
Calendrier du Conseil communal & Maison des Citoyens
Neige et verglas
Travaux en cours et à venir
Nouvelle école à Andoy
Visite princière au CPAS

33 Social
Un toit pour tous !
Service de Cohésion sociale : Namur, une ville à vivre !
Plan Hiver : un accueil 24h sur 24
Succès des titres-services à l'ALE

40 Projets de Ville
Schéma directeur Bomel-Saint-Servais : création d'un jardin et rénovation des abattoirs
Jardins de Baseilles : premier éco-quartier
Mise en lumière du quartier des Carmes

43 Environnement
Père Noël reprend du collier
Collecte : sapins de Noël
Année de la biodiversité
Site de la Poudrière & Etang sous-la-ville

46 Ce que les lieux disent
Quartier Notre-Dame : l'Hospice st Gilles

Couverture :
Namur en fêtes
© Nathalie Polfliet

Programme des fêtes de fin d'année en pages centrales

Une saison de concerts à Namur

“Le coup classique!”

Les amateurs de musique classique, qu'ils soient mélomanes ou simplement friands de nouvelles expériences musicales, vont être gâtés ces prochains mois. Depuis l'automne et jusqu'en mai 2011, plusieurs institutions culturelles comme le Conservatoire, la Philharmonique de Namur, Cavatine ou encore l'IMEP, proposent un cycle de concerts variés et de qualité. La volonté est d'offrir une musique accessible à tous (les petits prix sont de rigueur !) et de permettre aux jeunes talents de côtoyer des musiciens aguerris. L'exploration musicale se conjugue à une découverte du patrimoine puisque de nombreux concerts, soutenus par la Ville, auront lieu dans des lieux prestigieux de Namur.

L'honneur d'ouvrir le ban revient au **Conservatoire Balthasar-Florence** qui fêtera ses 175 ans tout au long de l'année académique. Baptisé du nom d'une illustre famille de musiciens et compositeurs namurois, le Conservatoire proposera un concert par mois susceptible de plaire à un large public. Professeurs et étudiants participeront à cette expérience artistique, parfois même ludique. Ils joueront seuls ou en groupe, des œuvres classiques de Prokofiev, Haydn, Brahms, Mozart, Fauré, Beethoven, mais aussi d'autres pièces plus inédites. C'est ainsi que le 22 décembre, ils s'attaqueront aux répertoires de Henri, Willy et Jean-Luc Balthaz(s)ar, des oeuvres qui ont eu leur petit succès au siècle dernier et que seuls quelques mélomanes bien pointus connaissent aujourd'hui.
En janvier, place au jazz et aux musiques de film avec un concert placé sous la houlette de Vincent Antoine. En mai, la fête s'impose avec l'ouverture d'Egmont de Beethoven, le concerto pour piano de Chopin et le Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns en gala de clôture. Musique, arts de la parole, théâtre, danse, toutes les sections de l'Académie se mobiliseront pour l'occasion et même l'Académie des Beaux-Arts qui impliquera ses jeunes élèves dans la réalisation des décors.

Avec **NAMusiq'**, la Ville et la Province en collaboration avec la Philharmonique de Namur et l'asbl NEW ont uni leurs forces pour initier un projet musical de qualité sur Namur. L'ambition est de mettre en valeur de jeunes talents et des artistes confirmés de haut niveau dans des lieux de caractère et une ambiance sympa. Originalité de la formule, les concerts ont lieu sur le temps de midi. La part belle est faite à la musique classique mais le jazz et le folk sont aussi de la partie. Ce pique-nique musical sera proposé un jeudi par mois, jusqu'en mai prochain.
Autre projet musical, qui en est déjà à sa quatrième saison : les concerts du dimanche matin proposés par l'**association Cavatine** à la Maison de la Poésie. Après les vingt années de présence musicale animées par Jean Watillon, Stéphanie Salmin et Julie Haas ont souhaité élargir ces rendez-vous du dimanche matin en présentant, avec la complicité de la Ville, une saison de concerts, tous les deux mois (le dimanche à 18h), à la Maison des Mariages.
Chaque prestation musicale sera brièvement introduite par un musicologue et clôturée par une rencontre entre les artistes et le public. En janvier, le brillant *Duo Solot* présentera un récital de piano à quatre mains. Un programme sensible et joyeux qui mettra à l'honneur Schubert, Gershwin ou encore Rossini et son pétillant Barbier de Séville.
En mars, la Maison des Mariages se remplira des Cordes du Conservatoire de Namur sous la direction de Marc Henne. Trois jeunes solistes, Fasli Kamberi, Gazmir Gjonaj et Quentin Debroeyer, brilleront dans des pièces de bravoure.
Pour terminer cette saison de la Citadelle, Cavatine rassemblera des artistes de haut rang pour un ensemble inopiné. Véronique Bogaerts, Elisabeth Wybou, Vincent Hepp et Sarah Dupriez inviteront un violoncelliste pour jouer l'une des œuvres les plus fortes de l'histoire de la musique, le quintette à deux violoncelles de Schubert.
Pendant ce temps, les planches de la Maison de la Poésie résonneront, un dimanche par mois, d'une programmation aussi riche que les années précédentes, emmenée par un trio de quatuors (violoncelles, cordes et clarinettes) et par plusieurs pianistes. De Mozart à Rachmaninov, de Beethoven à Gershwin, du jazz à la musique Klezmer, la saison s'annonce joyeusement éclectique !
A tous ces rendez-vous musicaux, il faut ajouter les concerts de la **Philharmonique** au Théâtre royal et les concerts de l'**Institut Supérieur de Musique et Pédagogie** (IMEP). L'occasion d'applaudir des musiciens de renom, comme David Cohen, Rinaldo Alessandrini ou le jeune Lorenzo Gatto dans la grande salle du Théâtre et d'encourager de jeunes élèves promis, on l'espère, à un bel avenir dans l'antre de l'IMEP, à Salzinnes.

Photo Cederik Leeuwe

Agenda

- **12/12** (11h) : Récital de piano Béatrice Jacobs à la Maison de la Poésie
  Programme : Chopin
- **16/12** (12h30) : Récital de piano Artur Burmistrov à la Maison de la Culture
  Programme : Chopin et Schumann
- **19/12** (17h) : orchestre de l'IMEP avec Katia Votano
  Programme : ouverture des Noces de Figaro de Mozart
- **22/12** (18h) : Hommage à Henri, Willy et Jean-Luc Balthazar au Conservatoire
- **13/01** (12h30) : quatuor à cordes de Matthieu Widart et Ensemble Fragments
  Programme : Mozart, Haydn et Schubert
- **20/01** (20h30) : trio de percussions Triatu à la Maison de la Culture
  Programme : de la musique contemporaine belge au minimalisme américain
- **23/01** (11h) : Quatuor de violoncelles à la Maison de la Poésie
  Programme : Mozart, Matz, Popper…
- **28/01** (20h) : Ensemble instrumental et Big Band du Conservatoire sous la direction de Vincent Antoine à l'Espace Laloux
- **30/01** (18h) : Récital de piano à quatre mains - Duo Solot à la Maison des Mariages
- **05/02** (20h30) : Orchestre Philharmonique de Liège et violoncelliste David Cohen au Théâtre royal
  Programme : œuvres de Lalo et création de Fafchamps
- **08/02** (20h30) : Clavecin de Rinaldo Alessandrini au Théâtre royal
  Programme : Frescobaldi, Storace, Handel, Boehm, Buxtehude, Bach
  Programme : Schubert, Rossini, Gershwin…
- **10/02** (12h30) : Trio à Vent issu du Conservatoire de Liège au Musée Félicien Rops
  Programme : Chopin et Schumann
- **10-12/02** (20h) : classes de chant de l'IMEP
  Programme : Dialogue des Carmélites de Francis Poulenc
- **21/02** (20h) : orchestre à vent de l'IMEP
  Programme : Rhapsodie in Blue de Gershwin et Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak
- **25/02** (20h) : Concert des professeurs au Conservatoire
  Programme : Prokofiev, Haydn, Brahms,…
- **04/03** (20h30) : Gatto, Dumay et Orchestre royal de Chambre de Wallonie au Théâtre royal
  Programme : Mozart, Chopin, Saint-Saëns, Tchaikovski
- **12/03** (20h) : Rencontre internationale de clarinettes à l'IMEP
- **14/03** (20h) : récital d'orgue par Benoît Mernier et Cindy Castillo dans le cadre de l'inauguration des orgues restaurées de la grande salle de l'IMEP
- **16/03** (18h) : Chœur "Acantha" au Conservatoire
  Programme : Mozart et Fauré
- **17/03** (12h30) : Concert symphonique par le projet Arya et Imep avec concert la veille à Malonne à l'église Saint-Loup
  Programme : Beethoven

Programme complet & réservations

- **Association Cavatine** - tél : 0487 368 451
  www.cavatineasbl.be
  Maison de la Poésie / Maison des Mariages
- **Conservatoire Balthazar-Florence** – tél : 081 24 85 30
  www.ville.namur.be/conservatoire
- **NamMusiq'** - Office du Tourisme – tél : 081 24 64 48
- **Théâtre de Namur** – tél : 081 226 026
  www.theatredenamur.be
- **IMEP** – tél : 081 24 85 30
  www.imep.be

Vendredi 13 & Alix en concert

Ils ont tous les deux sorti un album en 2010 et continuent à égrainer leurs chansons en terre namuroise. Thierry Robrechts et son groupe Vendredi 13 seront à la Marlagne le **23 décembre** (20h30) avec leurs potes de Drash (soirée Mytoolz) pour un concert filmé et gratuit. Ils comptent sur vous pour remplir la salle ! Alix Leone vous donne rendez-vous à la Maison de la Culture, le **25 février** (20h30), pour un concert qu'elle partage avec ses amis, la chanteuse Lilo et François Saussus de Mélody Dalton.

Réservation concert à la Marlagne sur infovendredi13@yahoo.fr
Maison de la Culture – tél : 081 77 52 09

Photo Cederik Leeuwe

mots et notes

De Marka à Maza ça jazz dans les parages !

Nam'in'Jazz aura 15 ans en 2011. Pour Phil Dethy et toute l'équipe du N'8'Jazz, ni chantilly ni serpentin pour la circonstance. Ça ne se fête pas car la fête est à tous les Nam depuis 15 ans !

De janvier à avril, une douzaine de rendez-vous seront proposés à Namur (Conservatoire, Miroir, Maison de la Culture, Théâtre royal, Bon Vin, Arsenal, Christie's, Caf'concerts, Belvédère…) et au moins neuf ailleurs (Floreffe, Mazy, Bossière, Corroy, Spy).

Avec en vrac de vrac : notre Marka national qui swingue en français sans crooner … le Chilien Carlos Maza, énergissime pianiste poly-instrumentiste… un itinéraire-terre-mer sicilien … un band bioénergétique de 6 souffleurs et 2 batteurs … les sauts du poisson volant … le mythique orgue Hammond.

Mais encore : Mr Mohop, ce jazz-rock de chez Suisse-helvète, son satané chanteur et son guitariste nommé Markus (*prononcez Marcouss*) … Un duo d'attachantes dames sur répertoire tubes pliés à volonté.

Vous entendrez des voix, celles de Nicolas (mais non, pas Sarkozy !) … La voix aussi, rauque et blues de Nico (mais non, pas Sarko) … Un bluesman pur sud deep feeling. Et bien d'autres artistes inventifs encore, sans oublier les indéfectibles partenaires du Nam'in'Jazz '!

www.n8jazz.org

Novecento se raconte à la Maison de la Poésie

Les mots et les notes vont s'entrelacer, les 18 et 19 février, à la Maison de la Poésie avec la pièce **Novecento** : pianiste. Le comédien Emmanuel De Candido et le pianiste Pierre Solot dialoguent dans une mise en scène inédite du conte d'Alessandro Baricco. Le burlesque salutaire et tragique parcourt le texte comme une lame de fond, discrète mais puissante.

Février sera musical mais aussi coquin avec une soirée en compagnie de Georges Lebouc qui nous présentera son Dictionnaire érotique de la francophonie (le 10) et le spectacle mitonné par l'Atelier poétique de Wallonie pour la Saint-Valentin (du 11 au 14). Février sera également clownesque avec **Et que faudrait-il faire ?** par l'Oguste Théâtre (le 24) et spirituel avec le Séminaire Poésie et spiritualité (le 26).

Maison de la Poésie et de la langue française
28 rue Fumal à Namur – tél : 081 22 53 49 | www.maisondelapoesie.be

Concerts divers au Belvédère

Il n'y a pas que la musique classique et le jazz qui auront droit de vibrer, cet hiver, à Namur. Le rock, au sens large, donnera de la voix au Belvédère, cette ancienne gare de téléphérique que la Ville a confiée en 2007 à l'asbl Panama pour en faire un temple des musiques actuelles. En attendant de nouveaux subsides régionaux, qui permettront d'engager un nouvel animateur et de pérenniser l'outil, le Belvédère tourne depuis près d'un an grâce à une poignée de bénévoles qui se décarcassent pour assurer une programmation audacieuse et de qualité à Namur. Ils lancent un appel aux Namurois de bonne volonté pour leur donner un petit coup de main, aider à préparer les événements, accueillir les artistes, tenir le bar et relayer la promo. Car les activités ne manquent pas pour ces prochains mois avec une alternance de blind tests et de concerts. Parmi les grands rendez-vous, la Soirée **Unplugged** le 11 décembre avec The Abstract Citizens Corporation, Jelly, The Donnet's, The Archbishops et Busty Duck dans une version acoustique et une ambiance cabaret.

Le 22 janvier, **Pop Rock Evening** avec Miam Monster Miam, Cosy Nest et surtout **Laetitia Sadie**r, la voix de Stereolab, groupe londonien parmi les plus influents et originaux des années 1990. Avec The Trip, sorti en septembre, l'artiste française signe un des albums les plus réjouissants de cet automne 2010.

On notera aussi avant de clore le chapitre hivernal la soirée **Quasimorock & Run**, le 5 mars avec le groupe américain pop rock psychédélique **Oh No ! Oh My !**

Belvédère, rue Marie d'Artois à la Citadelle
www.belvedere-namur.be

Inscrivez-vous au concours Verdur

Avis aux groupes rock pop, folk, électro & zo voort. La finale du concours Verdur Rock aura lieu le 25 juin lors de la 27e édition du Festival Verdur Rock. Ce concours, ouvert à tous les non professionnels résidant dans la Communauté Française, est doté de nombreux prix (dont 2500 euros de la Ville de Namur).

Info et inscription au Service Jeunesse - tél : 081 24 64 32 ou sur www.verdur-rock.be

Sur les planches

La ruelle aux Baladins

Le petit théâtre à l'esprit badin

La vie est une pièce de théâtre : ce qui compte, ce n'est pas qu'elle dure longtemps, mais qu'elle soit bien jouée.

Sénèque

À la Ruelle aux Baladins, on est en phase avec le philosophe latin. Ce qui compte, ce n'est pas la quantité, mais la qualité à laquelle on ajoutera une pichenette d'humour. Ca fait 15 ans que ça dure, preuve que la formule a ses adeptes !

A la tête de ce théâtre namurois, ***petit par sa taille mais grand par la volonté de création et d'innovation***, on trouve **Alain Rochette**, vieux briscard des planches. A 4 ans, il savait à peine lire qu'il interprétait son premier rôle dans "Ali Baba et les 40 voleurs". Après ce petit pas sur les planches, le théâtre ne le quitte plus. Cours de diction, art dramatique, création du Théâtre de l'Aube, premier prix du Conservatoire royal de Bruxelles, prof à l'académie… En 1995, à Namur, il transforme un entrepôt situé à l'arrière du bistrot "Aux Baladins" en un théâtre chaleureux. La Ruelle aux Baladins est née, début d'une belle amitié avec une ribambelle de comédiens : Micheline Martin, Céline Mottet, Isabelle Seyns, Pierre Henry, Hugo Rezeda…

Pour ses 15 ans, l'âge de tous les rêves et de toutes les audaces, Alain Rochette mise sur la fantaisie. « ***Les spectateurs aiment le vaudeville. Et notre but, c'est avant tout de faire plaisir à notre public !*** ».

Illustration avec **Barbacappella** (10-12 décembre), quatre "barbus" dans la fleur de l'âge (80 printemps ?!) qui ratissent très large, de Mozart à Francis Blanche, en passant par Beethoven, Chopin et Pierre Dac. Un récital aux allures de fête qui devraient ravir mirettes et esgourdes.

Du 27 au 30 janvier, Alain Rochette reprend **Paris sera toujours Paris**, les aventures délirantes de quatre gusses recrutés par un parc d'attraction pour endosser le costume de Peter Pan, Capitaine Crochet et Fée Clochette… Désopilant ! Du rire encore et toujours avec **Un monde merveilleux** (27-30 janvier), **La brigade des Jup's** (25-27 février)…

À côté de tous ces spectacles activateurs de zygomatiques,

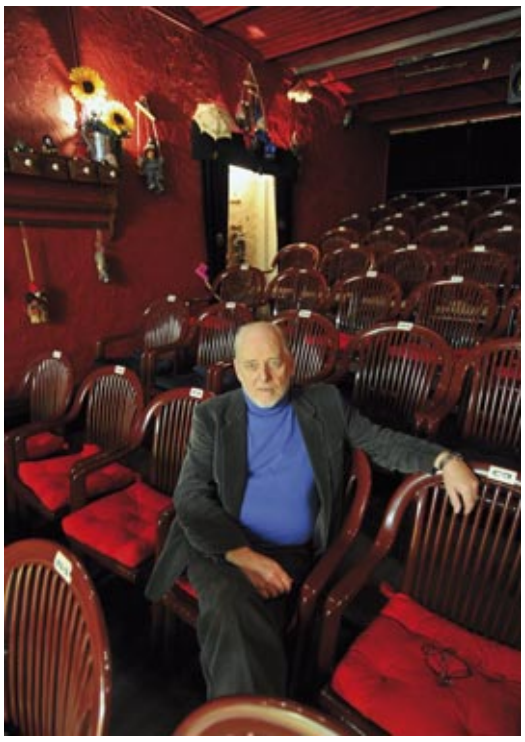

Alain Rochette a aussi craqué pour des pièces plus sérieuses comme **Le vieil homme rangé** de Jean-Pierre Doppagne (11- 13 mars) et **Montserrat** d'Emmanuel Roblès (31 mars-3 avril) qu'il mettra lui-même en scène… Du rire aux larmes, du vaudeville au drame, la Ruelle aux Baladins ne ménage pas ses effets !

La Ruelle aux Baladins
31 rue Général Michel à Namur
tél : 071 43 00 32 ou 0495 22 77 45.
www.laruelleauxbaladins.be

Qui est qui ?

Le genre : Une pièce légère et drôle, sorte de Feydeau à la sauce anglaise

L'histoire : Dans le salon d'un hôtel improbable dont le personnel reste obstinément invisible et où les issues mènent partout et nulle part, deux hommes et deux femmes se livrent à un spirituel ballet de dupes entre vérité et mensonge sur fond d'adultère. Inextricable imbroglio où hasard et probabilité mènent la danse.

Les protagonistes : Quatre comédiens duellistes, Cécile Florin, Bruno Georis, Benoît Grimmiaux, Colette Sodoyez

L'univers sonore : années 50

L'argument choc : Une comédie vive, gaie, drôle et fantasque !

Extrait :

Joanna : *Cet hôtel est-il en self-service intégral?*
White : *Un séjour ici doit être considéré comme une expérience de survie dans une région désertique!*
Black : *Helen, si tu rencontres ma femme; dis-lui que tu es Madame White!*
Helen : *Désolée chéri, Mme White m'a demandé de m'appeler dorénavant Madame Black!*

Prochains rendez-vous : Qui est qui ? (7-18 décembre) // Faustine H & David Bartholomé alias Sharko (14 janvier) // Le magasin des suicides d'après le roman de Jean Teulé (8-19 février) // Jethro Tull by John Law (25 février).

Théâtre Jardin Passion
39 rue Marie Henriette à Namur - 0472 965 316
www.theatrejardinpassion.be

Agenda

théâtre de namur

tél : 081 226 026
www.theatredenamur.be
www.sunproduction.be

ID © 2009 Théâtre T & Cie/Valérie Remise

11 | 12 décembre **Regarde maman, je danse**
Quand un petit garçon ne veut plus en être un… ou comment un être a dû naître une deuxième fois pour exister pleinement. Une pièce de et avec Vanessa Van Durme.

18 décembre **Hindi Zahra**
Passant de l'anglais à sa langue maternelle, la chanteuse d'origine berbère jongle avec les sonorités. Sa musique porte le flambeau d'un folk et blues universels. Ses mélodies tantôt douces, tantôt blues, puisent leurs inspirations entre deux continents, l'Afrique et l'Europe.

21 décembre | 2 janvier **ID**
Après l'inoubliable *Rain-Comme une pluie dans tes yeux*, revoici le Cirque Eloize et sa dernière création complètement explosive entre rythmes puissants et acrobaties stupéfiantes. Le spectacle familial des fêtes de fin d'année!

4 | 7 janvier **Sois belge et tais-toi**
Avec les Remy père & fils et leur bande de joyeux trublions, même les crises politiques les plus profondes deviennent des sketches mémorables pour nos zygomatiques.

11 | 13 janvier **Seuls**
Après le magistral *Incendies* la saison dernière, un solo bouleversant de Wajdi Mouawad. Le portrait d'un homme qui touche au plus profond et tend à l'universel du destin humain.

17 | 23 janvier **Raoul**
Après *La veillée des Abysses* en septembre, voici le deuxième rendez-vous de James Thiérrée. Spectacle plein de rêve et de poésie, Raoul a triomphé sur les scènes européennes après sa création à Namur en avril 2009.

25 janvier **Daan**
Après un concert mémorable aux Fêtes de Wallonie, où il a égrainé des chansons de son dernier album Manhay, Daan entame une tournée en Wallonie qui débutera par Namur pour y interpréter une version acoustique et intimiste de ses morceaux préférés, puisés dans ses 15 ans de carrière.

25 janvier **VHS**
VHS réunit sept artistes namurois : Gaël Bertrand, Loïc Bodson, Gaëtan Libertiaux, Samuel Laloux, Guillaume et Julien Roose et Marc Sevrin. De cette union entre la danse (Namur Break Sensation et les b-boys), la musique pop-rock (Flexa Lyndo), l'art numérique et l'image (Sam*), va naître un spectacle forcément hors norme fait de chair et de technologie.

29 janvier **Louis Chedid**
Après plus de 15 albums et un détour par *Le Soldat Rose*, Louis Chedid revient avec un nouveau disque réalisé avec le fiston Mathieu, alias M.

1 | 3 février **Orphée**
Avec une vingtaine de créations à leur actif, José Montalvo et Dominique Hervieu figurent au rang des chorégraphes contemporains les plus populaires sur la scène internationale. Ils nous offrent une fois encore un spectacle plein d'humour, où se mêlent danse, musique, texte, images projetées et voix travaillées en direct.

4 février **Amparo Sanchez**
Après un carton à Esperanzah! en 2003 et 2008 sous le nom d'Amparanoia, Amparo Sanchez revient en solo fêter les 10 ans d'Esperanzah!

1 | 12 février **Scènes de la vie conjugale**
Variation bouleversante sur la vie d'un couple à bout de souffle, cette œuvre magistrale d'Ingmar Bergman, présentée à Namur en 2007, revient dans une forme plus intimiste, plus poignante.

11 | 17 février **Avalanche**
L'auteur turc Tuncer Cücenoglu observe à la loupe l'affrontement des générations et le démantèlement des lois séculaires. Une fable passionnante et drôle.

25 | 26 février **Asphalte**
Un road-movie chorégraphique de Pierre Rigal à la grâce inouïe, dansé par quatre garçons et une fille: cinq bombes d'énergie!

27 février **Jules et Marcel**
Michel Galabru et Philippe Caubère lisent la correspondance échangée entre l'écrivain-réalisateur Marcel Pagnol et l'acteur Jules Raimu. Les protagonistes se livrent au jeu du chat et de la souris, affectueux, malicieux, féroces.

1 | 3 mars **La comédie des erreurs**
La pièce la plus courte et la plus «farcesque» de Shakespeare. Calembours, quiproquos et légèreté dans une mise en scène de Dan Jemmett (Shake, Presque Hamlet, Dog Face...)

5 mars **Anne bien plus que 20 ans**
Entre mimiques et accents, Anne Roumanoff se moque d'elle-même, mais ne vous épargnera pas pour autant !

expo

Il était une fois… les contes animés

Les contes de Perrault ont bercé votre enfance et votre rêve le plus fou est de devenir princesse (ou prince, ou citrouille, ou souris ?) en suivant les aventures romanesques de Cendrillon… Votre petit cœur se serre comme une galette trop cuite quand, dans le bois, surgit le loup du Petit Chaperon rouge… Vous vous fendez la margoulette à chaque bon tour du Petit Poucet ou du Chat botté ? L'exposition de fin d'année organisée par le service de la Culture à la Galerie du Beffroi est pour vous. Et pour tous ceux, petits et grands, qui souhaitent nourrir leur imaginaire en côtoyant des personnages fabuleux dans un décor de rêve.

Jusqu'au 9 janvier, Armand et Janie Langlois vous invitent à partager leur univers fantastique à la Galerie du Beffroi. Créateur du Musée de l'imaginaire à Amboise, ce couple de Français y présente, pour la toute première fois en Belgique, ses scènes inspirées des "Contes de Ma Mère l'Oye" de Perrault.

« Nous avons exposé partout dans le monde, aux Etats-Unis, en Italie, en Suisse, nous confie Armand Langlois. C'est important pour nous d'exposer à Namur, en cette fin d'année. Mon père est né en Belgique, à Anderlecht. Il aurait eu 100 ans en décembre ! ».

Pour la Galerie du Beffroi, ces deux artistes aux doigts de fée ont sélectionné dans leur Musée de l'Imaginaire quatre contes de Perrault : le Petit Poucet, Cendrillon, le Chat Botté et le Petit Chaperon Rouge. Chaque récit se décline en plusieurs saynètes peuplées d'automates. C'est Janie Langlois qui a confectionné les personnages et les costumes tandis que son mari, artiste peintre et sculpteur, s'est attelé à la réalisation des décors.

« Nos personnages mesurent 80 cm de haut en moyenne et la plupart sont animés tout comme certaines parties des décors. Carrosses, costumes et décors sont des pièces uniques, inspirées du XVIIe siècle baroque ».

Au détour des salles, vous découvrez le carrosse et la scène du bal de Cendrillon, l'ogre et le Petit Poucet lors d'une réunion de famille, le carrosse et le jardin du Chat Botté, le loup aux grandes dents dans le lit de la grand-mère…

Des panneaux-livres enluminés présentent les contes et une biographie de Perrault. L'occasion pour les visiteurs de retourner aux sources de ces histoires, parfois cruelles, souvent malicieuses, sans passer par la case Disney !

www.armandlanglois.com

Galerie du Beffroi, 13 rue du Beffroi à Namur, ouverte du lundi au samedi de 11h à 18h, le dimanche de 12h à 18h, jusqu'à 16h les 24 et 31 décembre.
Galerie fermée le 25 décembre et 1er janvier.
Service de la Culture – tél : 081 24 64 36 / 24 71 68.

Avis aux marmots

Jusqu'au 22 décembre, le service de la Culture proposera des animations agrémentées d'ateliers de bricolage pour les enfants, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10h à 11h30 et de 13h30 à 15h. Réservation au 081 24 60 30.

Et bien raconte…

Le Petit Chaperon rouge, Cendrillon, le Chat botté et le Petit Poucet, tous réunis dans un décor de rêve à la Galerie du Beffroi… Difficile pour la Maison du Conte de passer à côté !

Le 11 décembre (17h), Hélène Stevens et Jean-Claude Van Assche déambuleront parmi les automates pour faire revivre les contes de Perrault dans leur version d'origine (pour enfants à partir de 6 ans).

Le samedi 18 décembre (15h), les conteuses vous invitent dans leur nid douillet, rue des Brasseurs, pour savourer Contes, cougnous et chocolat. Bien au chaud, elles raconteront des histoires d'hiver, de neige et de forêts. Laissez donc vos pas, vos oreilles et votre nez vous guider pour un moment de contes unique en l'année !

Pour 2011, déjà deux autres rendez-vous à noter. Le 29 janvier (20h30), Quelles nouvelles ? proposera un florilège de nouvelles littéraires, tristes, parfois, mais fortes et belles (salle " Au Nom de la Rose ", rue du Séminaire). Avec Trois kilomètres à pied, ça use les souliers !, le 12 février (16h), deux conteuses vous convient à un voyage au pas, au trot, au galop. Que les petits pieds fragiles se rassurent, il ne s'agit pas d'une randonnée à travers des sentiers gadoueux mais d'une veillée de contes et chansons, dans une ambiance chaleureuse, pour les enfants de 8 à 12 ans.

Réservation à la Maison du Conte, 170 rue des Brasseurs à Namur – tél : 081 22 91 10 - www.maisonducontenamur.be

expo

Le mystère du phylactère

Exposition "Le mystère du phylactère : quand les œuvres médiévales parlent BD" jusqu'au 27 mars au Musée provincial des Arts anciens du Namurois en collaboration avec l'Académie des Beaux-Arts de Namur et le collectif Les Harengs rouges. **Visites guidées sur rendez-vous au 081 77 67 54.** www.museedesartsanciens.be

Certains considèrent que la bande dessinée est née avec le suisse Rodolphe Töpfer qui a eu l'idée, en 1827, de dessiner des aventures rocambolesques en inscrivant une légende sous ses dessins. Une tripotée de personnages de papier ont déboulé par la suite comme Max und Moritz en Allemagne, The Yellow Kid aux Etats-Unis, Pim Pam Poum et la Famille Fenouillard en France. On peut cependant remonter plus loin dans le temps en se référant à la Tapisserie de Bayeux, chef d'œuvre du XIe siècle, dont chaque image est assortie d'un commentaire en latin.

C'est l'angle choisi par le Musée des Arts anciens du Namurois pour son exposition "Le mystère du phylactère" organisée dans son nouvel espace didactique.

En charge des animations pédagogiques, l'**historienne de l'art Aurore Carlier** a analysé les similitudes entre les codes employés par certains artistes du Moyen Age et par les auteurs de BD. Elle a ensuite fait appel aux élèves de l'Académie des Beaux-Arts pour transposer certaines œuvres médiévales dans leur monde imaginaire.

Pourquoi s'intéresser à la bande dessinée lorsque l'on travaille dans un musée dédié au Moyen Age ?

Aurore Carlier - Nous souhaitions nous inscrire dans le thème 2009-2010 de l'année de la bande dessinée. L'exposition est partie du constat suivant : les codes qui régissent la BD actuelle empruntent certains principes que l'on retrouve dans des collections du Moyen Age. Les œuvres d'art de l'époque étaient considérées comme la bible des illettrés car elles avaient pour mission de rendre le plus accessibles les principaux sujets bibliques. En un coup d'oeil, le peuple, en grande partie illettré, devait comprendre le message religieux.

Quels sont ces codes communs ?

AC - Je citerai le récit séquentiel. Le Retable de Belvaux du Maître de Waha en est un bel exemple. Il s'articule en bandes superposées et constituées de cases encadrées, généralement par un motif architectural. Le déroulement chronologique des scènes, de gauche à droite, garantit la lecture du récit. Dans certaines œuvres, l'artiste utilise une banderole appelée phylactère qui est le mot savant pour dire bulle en BD. Comme dans la scène de l'Annonciation sur les Panneaux de Walcourt, où la parole de l'ange est retranscrite en latin. Parfois, le phylactère sort même de la bouche du protagoniste !

Quel est votre coup de cœur parmi les pièces du Musée ?

AC - Le Paysage avec la Parabole du bon Samaritain d'Henri Bles... C'est le parfait exemple du récit séquentiel inscrit dans un horizon continu ! De gauche à droite, le peintre décompose son sujet en une succession de petites saynètes réparties en différents endroits du tableau. En bas, on aperçoit les brigands qui ont agressé un homme. Plus loin, on découvre le prêtre et le rabbin qui sont passés devant l'homme blessé sans prendre le temps de s'arrêter. Ensuite le bon Samaritain se penche vers le blessé pour l'emmener vers le village. Sur ce même tableau, Henri Bles parvient même à caser une deuxième histoire, celle du pécheur ! Un régal pour les amateurs d'histoires !

illu Mélanie Lefèvre

SUIVEZ LES BULLES !

Dès qu'un projet BD est dans l'air, l'Académie des Beaux-Arts n'est pas loin ! « C'est la troisième fois que l'on mène ce genre d'expérience, explique *Benoît Lacroix*, responsable des cours "bande dessinée et illustration". Nos élèves ont déjà participé à *Planches de Vie* avec le CPAS et *Conte le Monde* avec les Iles de Paix. Cette fois, il s'agissait de créer une planche BD au départ d'un objet du musée : un tableau, un retable, un reliquaire. C'était une expérience très riche car en observant attentivement les matières, les lumières, les couleurs, les codes utilisés, les élèves ont pu briser certains préjugés sur le Moyen Age et surtout, étoffer leur bibliothèque visuelle ».

La plupart ont laissé libre cours à leur imagination pour accoucher d'un récit se situant à des années-lumière de cette période dite sombre de l'histoire. Trente planches sont exposées au Musée des Arts anciens et réunies dans un portefolio.

Académie des Beaux-Arts – tél : 081 25 51 53
www.ville.namur.be/aca

les archives photographiques présentent

Les glorieuses Sixties

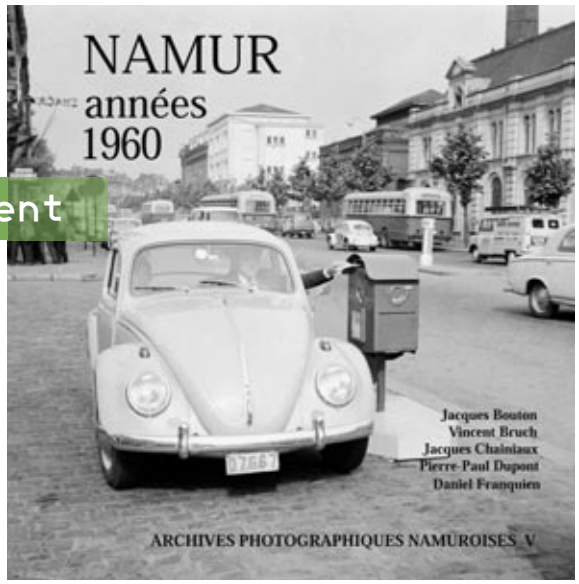

Les Archives photographiques Namuroises poursuivent leur collaboration avec les éditions Studio Real Print en publiant le cinquième volume d'une collection d'albums reproduisant des clichés anciens de Namur et sa région.

Après avoir exploré les collections pour illustrer les années 50', ce sont les glorieuses années 60' dites aussi les *Golden Sixties* qui ont retenu l'attention des auteurs. Une décennie qui commence pourtant avec les grandes grèves de l'hiver 60-61.

La ville et sa proche banlieue voient leur aspect se modifier par la construction de nombreux édifices imposants tandis que le quartier du Grognon est voué à une proche destruction. L'automobile prend sa place dans cette urbanisation. En témoigne, le choix de la photo de couverture montrant l'automobiliste qui utilise un drive in postal.

Le terme Golden Sixties est associé à la notion de société de consommation. En contrepoint, les années 60' sont aussi celles d'une jeunesse contestataire influencée par les nouveaux courants venus d'Amérique. La vie culturelle se développe autour des manifestations organisées par la toute nouvelle Maison de la Culture et les mouvements culturels parallèles.

Les scènes de vie présentées ne manqueront pas d'intéresser un public qui a encore très présentes à l'esprit ces années "d'or". Les photos choisies proviennent de trois photographes témoins : Jacques Bouton, Pierre Dandoy et Emile Pierre.

« Namur Années 1960 » en vente en librairie (28 €).
Archives photographiques namuroises / Studio Real Print – tél : 0475 41 91 35.
archivesphotographiquesnamuroises.skynetblogs.be

Un Namurois à la page

Marc Ronvaux est écrivain "à ses heures", mais son érudition est grande, son imagination féconde et sa plume légère. Primé au Concours Lettres Capitales 2010 pour sa nouvelle "L'Amante", il nous gratifie d'un texte original, "La lettre", que vous découvrirez dans ce magazine.

Marc Ronveaux vient également de sortir deux livres d'affilée. "Les héritiers du Lion", palpitante épopée chevaleresque, est le deuxième tome d'une trilogie romanesque qui a débuté avec "D'or et de Sable" et se clôturera en 2011 avec "Le tribut de Dieu". Une émouvante histoire d'amour dans l'effervescence du début du XIIIe siècle (éditions Martagon).

Après "Namur à la carte", qui présentait la cartographie ancienne du Namurois, Marc Ronvaux nous livre "Namur tire son plan". A travers des plans datant du XVIe au XIXe siècle, une façon originale de parcourir les rues et places de la cité au gré des siècles et de confronter faits réels ou fantaisies à la lumière des découvertes archéologiques et des études les plus récentes.

www.marc-ronvaux.be

LIGNES INTÉRIEURES

Namur-Yvoir. Entre deux gares.
Compartiment voyageur. Des navetteurs, le traintrain quotidien. Foule solitaire. Face au vide, des regards absents, des yeux clos. Halo de lumière et chambre noire. Des reflets dans la vitre, des yeux qui s'évitent. Instants volés ou partagés. Instantanés. Clic clac. C'est dans la boite.

Philippe Lavandy est photographe de profession et navetteur à ses heures. Durant deux années d'aller et retour entre son boulot et sa maison, il a photographié les traces fugitives des visages ainsi reflétés, du chassé-croisé des regards dans les fenêtres.

« Lignes intérieures », photographies de Philippe Lavandy, texte d'Emmanuel d'Autreppe et son de Pierre Ducaju : à découvrir du 11 février au 9 mars au Théâtre de Namur et dans le hall de la gare de Namur.
www.theatredenamur.be

La Lettre
de Marc Ronvaux

L'enveloppe était tombée de travers, entre le trottoir et la rigole, devant la bijouterie de la rue de l'Ange. Elle ne devait pas être là depuis longtemps, car elle était toute propre encore, sans une trace de boue ni même d'humidité malgré le vilain temps de fin décembre. Je me penchai pour la ramasser. Elle avait la douceur du vélin satiné. J'ai toujours aimé le beau papier, les stylos. À leur contact, j'ai l'impression que j'écrirais des choses plus belles, plus lumineuses. L'enveloppe n'était pas fermée. Je jetai un coup d'œil alentour : personne ne semblait s'inquiéter d'une lettre perdue. Les rares passants se hâtaient dans la pénombre du soir, pressés de rentrer, relevant frileusement leur col. Et puis, qui donc écrivait encore de telles lettres aujourd'hui, surtout sur un tel papier, alors que la correspondance n'était plus qu'électronique ?

J'ouvris le pli, avec le sentiment de violer une intimité. « Mais, me dis-je pour me donner bonne conscience, n'est-ce pas le seul moyen d'en retrouver le destinataire ? » Sur le délicat feuillet assorti à l'enveloppe, je lus ces seuls mots, tracés à l'encre verte d'une écriture élégante : « Ah, mon cochon, te souviens-tu de la touffeur de notre salon de satin bleu, de ces fragrances d'opopanax et de cyclamen qui me rendaient folle ? ».

« Diable, me dis-je, voilà qui n'est pas ordinaire. » Qui donc pouvait associer à un message aussi libertin des mots si recherchés ? J'aime aussi les mots rares. Pourtant, si je connaissais fragrance, si je devinais du cyclamen la fleur élégante et la mince tige, l'opopanax me laissait perplexe. Il me fallut le dictionnaire pour apprendre qu'il s'agit là d'une herbacée à fleurs jaunes dont on extrait une résine parfumée que les Goncourt associaient aux cocottes. Rentré chez moi, je humai l'enveloppe, mais je ne discernai nulle senteur.

Le lendemain, mû par quelque mystérieuse attraction, je repassai au même endroit, à peu près à la même heure. Plus de lettre dans le caniveau, mais là, à peu près au même endroit, devant la vitrine de la bijouterie, une femme qu'il me semblait connaître. Mon cœur bondit dans ma poitrine. Un joli visage égayé d'un nez en trompette, les joues trop rouges, de poudre ou d'émotion, les cheveux noirs hardiment relevés en une coiffure faussement négligée. Aux oreilles, des boucles prolongées de pendeloques bleues. Robe longue ajustée au corps, gantée de noir, laissant voir des bas noirs brodés de fleurs roses et rouges. Sous la soie, on devinait des cuisses solides, et surtout une belle et large croupe, le postérieur de ces callipyges qui portent derrière elles leur riant avenir et qui tant m'émeuvent en ma solitude. Quelle femme ! Oui, à coup sûr, cette femme, je l'avais déjà vue. Je la fixai bouche bée, d'un air qu'elle dut juger niais, car elle me lança un petit rire moqueur au moment où j'allais lui demander si, par hasard, elle n'avait pas perdu une lettre ici la veille. Je restai paralysé. Il me sembla alors qu'un homme m'observait de l'autre côté de la rue, le sourire en coin, l'air goguenard. Il avait les moustaches en pointe, les cheveux en ailes de pigeon, une barbe à la Napoléon III comme nul n'en ose porter aujourd'hui.

Je dormis mal, agité et fiévreux de cette vision. Soudain, le lendemain dans l'après-midi, une illumination me vint. J'ai souvent l'impression que mon cerveau, piqué d'avoir été sollicité en vain, continue à travailler en cachette pour recracher une solution au moment où je ne l'attends plus. En tout cas, je savais maintenant où j'avais vu cette femme. Je laissai tout là et courus rue du Président, vers cette belle maison de brique et pierre bleue qui abrite le musée Rops. Je payai les trois euros et me précipitai dans les galeries. Sans égard aux vitrines et aux pupitres, sans une once d'intérêt pour l'œuvre gravé de l'artiste, ses voyages, sans même un regard sur la salle scabreuse réservée aux œuvres érotiques et sataniques, je courais vers le tableau. Mais pourquoi tant de détours pour en arriver à la pièce maîtresse de ce musée ?

Enfin, essoufflé, je tombai en arrêt devant la toile. La dame au cochon, Pornokrates, c'était bien elle, presque nue, les yeux bandés, le ventre entouré d'un large ruban plus bleu que le ciel, précédée des trois amours anciens s'envolant en pleurant. Qui était-elle ? Circé changeant les hommes en porcs ou guide bienveillante des hommes dans la science d'amour ? J'eus un instant l'impression très nette que le pourceau tournait la tête vers moi, qu'il avait mon visage. Qui était-il, ce bienheureux verrat ? Image de la luxure et du lucre qui conduisent et aveuglent la femme ? Ou plutôt de l'homme mené en laisse par elle. Qui étais-je, moi ?

La conservatrice du musée me secoua l'épaule. Elle m'avait appelée déjà, sans même que je l'entendisse. Des possédés hagards devant cette peinture, elle en avait déjà vus, mais là…

– Monsieur, répéta-t-elle, il est six heures, nous fermons ! Bon weekend de Noël !

© Marc Ronvaux

Rendez-vous d'hiver

Du 10 au 12 décembre
Salon du vin et de la gastronomie de Namur
Namur Expo – tél : 04 222 41 98
www.salonduvindenamur.be

Du 10 au 12 décembre
"Les femmes savantes" de Molière
Par le Théâtre du Défi à la Maison de la Culture – tél : 081 77 52 09

15 décembre (20h)
Hiver 60, chronique de la grande grève
Projection-débat au cinéma Caméo en présence du réalisateur Thierry Michel, de témoins et d'experts
Infos : 0443 42 36 02
www.passerelle.be

18 (20h) et 19 (15h) décembre
Sing Noël

Concert de Noël des Jolies Notes à la Maison de la Culture
tél : 070 66 06 01
www.ticketnet.be

18 et 19 décembre (10h-19h)
Salon du livre et du vieux papier
Namur Expo - tél : 04 222 23 23

19 décembre
Ballroom
Thé dansant au Foyer du Théâtre
Théâtre de Namur – té : 081 25 61 68

21 janvier (21h)
Festival Djangofolllies
Gipsy Jazz avec Joost Zoeteman
Maison de la Culture – tél : 081 77 52 09

22 janvier (20h30)
Nehal en concert
Maison de la Culture – tél : 081 77 52 09

6 février (15h)
"Et on r'mèt ça"
Théâtre en wallon par les Djones Tchats de Vodecée à la salle du Cinex à Namur
Li Chwès – tél : 081 46 01 51

11 février (20h30)
Facing the Ghost
Concert avec Ph. Laloy, Fr. Malempré, B. Van Reeth et V. Noiret à la Ferme de Vévy Wéron.
Le Gout des Autres – tél 0497 13 08 53

18 février (19h)
Open Mic de la Rock's Cool
Maison de la Culture – tél : 081 77 52 09

19 février (20h30)
From Two
Mélange de musiques classiques et du monde
Maison de la Culture – tél : 081 77 52 09

4 mars (20h30)
Concert Turdus Philomelos
Entre funk rural et swing, folk et klezmer douteux, reggae des prés et ragga des oies à la Ferme de Vévy Wéron à Wépion
Le Gout des Autres – tél 0497 13 08 53

Agenda du 1er semestre 2011 disponible en janvier prochain et accessible sur www.ville.namur.be

Expositions

Philippe Van Ravestyn jusqu'au 30 décembre à la Galerie Détour – tél : 081 24 64 43.
L'abstraction belge dans la collection Dexia jusqu'au 31 décembre et Mise à l'eau du 22 janvier au 6 mars à la Maison de la Culture tél : 081 77 67 73.
Pour rire : Daumier, Gavarni, Rops jusqu'au 9 janvier au Musée Rops – tél : 081 77 67 55
Dialogue avec l'invisible jusqu'au 16 janvier au Musée des Arts anciens - tél : 081 77 67 54.
Rétrospective des photographes de presse du 21 janvier au 27 février à la Galerie du Beffroi avec Bruno Arnold, Philippe Berger, André Dubuisson, Bruno Fahy, Jacques Leurquin, Vincent Lorent, Denis Tombal et Xavier Willot.
Service de la culture – tél : 081 24 64 36

Les Classiques du Mardi

14 décembre : **La joyeuse divorcée** de Mark Sandrich
11 janvier : **La Passion de Jeanne d'Arc** de Carl Théodore Drever
25 janvier : **Le bon, la brute et le truand** de Sergio Leone
8 février : **Bonnie and Clyde** d'Arthur Penn
15 février : **Alexandre Nevsky** de Sergei Eisenstein
8 mars : **La Comtesse aux pieds nus** de Joseph Mankiewicz
Maison de la Culture - tél : 081 77 67 86
www.cinema.province.namur.be

Rendez-vous des Aînés

Après-midi récréatives pour les aînés et personnes isolées dans divers quartiers et villages namurois.
Prochains rendez-vous : Hélène Delannoy-Pigeon à Dave (17 décembre, E. Wéry à Boninne (28 janvier), Albert Berlaire à Bouge (25 février) et Denis Gigot à Daussoulx (18 mars).
Cellule des Aînés, Hôtel de Ville
tél : 081 24 65 86. Programme complet sur www.ville.namur.be via le site du Conseil consultatif des Aînés.

Record d'affluence au CHALLENGE 2010

Avec plus de 5000 participants en 2010, le Challenge de la Ville a battu son record de participation. Parmi les courses les plus "courues", le Jogging de Namur en septembre, la Printanière à Erpent en février et, pour clôturer sur une note festive, la Corrida début décembre. Mais d'autres épreuves ont eu leur petit succès comme les joggings de Malonne, Floreffe, CAP48 à Jambes, Radio Chevauchoir, "Offrez-moi-la-lune" à Eghezée sans oublier le Marathon Ekiden qui sera à nouveau proposé en mai prochain.
La remise des prix du Challenge 2010 aura lieu au hall sportif de Bouge, le 28 janvier.

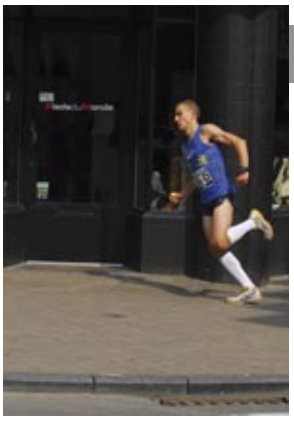

Qu'est-ce qui fait courir Thomas ?

Thomas Florizoone figure parmi les jeunes sportifs qui ont dominé cette édition 2010 du Challenge. A 22 ans, cet habitant de Dave y participait pour la deuxième fois comme senior après avoir remporté trois challenges en tant qu'espoir. Faut dire que Thomas est un acharné de sport en général et de course "longue distance" en particulier. Il fait de l'athlétisme depuis 13 ans au Smac, court depuis 7 ans et s'entraîne entre 8h et 20h par semaine. Etudiant en dernière année en sciences de gestion aux Facultés de Namur, il compte s'orienter vers le management sportif à l'issue de ses études. Autre défi, participer d'ici trois quatre ans à l'Ironman d'Hawai, l'un des triathlons les plus prestigieux au monde : 3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42 km 195 de course à pied… Un beau challenge pour quelqu'un qui vise le dépassement de soi.

Extension du hall sportif de Loyers

Les travaux d'extension du hall de Loyers se terminent. Pour rappel, cette infrastructure construite en 1991 ne pouvait accueillir ses visiteurs dans de bonnes conditions, en raison notamment de la vétusté des vestiaires. La Ville a donc décidé de construire une annexe afin d'offrir davantage de confort aux sportifs, entre autres les clubs de basket et de minifoot qui fréquentent le hall.
Au programme, six nouveaux vestiaires, une cafétéria (avec mezzanine, zone de réunion, cuisine…), une tribune assise au-dessus de l'entrée principale, de nouveaux sanitaires, des locaux techniques et un bureau pour le surveillant. Un ascenseur permettra d'accéder au niveau 1 et toutes les infrastructures seront bien entendu accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La Ville recompense ses sportifs

Le 14 janvier, la Ville rendra hommage aux sportifs namurois qui ont décroché un titre de champion de Belgique en 2010. La cérémonie se déroulera au hall sportif de Bouge.
Le 31 janvier, place au Trophée du Mérite sportif au Hall Octave Henry.

Service des Sports, Hôtel de Ville – tél : 081 24 63 75.
Résultats 2010 et calendrier 2011 du Challenge sur
www.sports.namur.be

CHALLENGE 2011

DES JOGGINGS DE LA VILLE

19 février I La Printanière
Erpent (5 - 15,7 km)

19 mars I Jogging des Étourneaux
au profit du Télévie
Bouge (5-10 km)

3 avril I Offrez-moi la lune
Eghezée (4-12-16-20 km)

10 avril I La Sebastian
Vedrin (6-13 km)

17 avril I Jogging Munalux Namur Capitale
Bouge (5-11 km)

8 mai I Namur Ekiden – Marathon Relais
(hors challenge)
Namur (place d'Armes)

14 mai I Namur Citadelle Trophée AEDES des Assurances
Citadelle (5-10-20 km) + les buttes du Mont Blanc

11 juin I La Green Gauloise
Marche-les-Dames (10 km)

19 juin I Jogging Radio Chevauchoir
Lesves (10,8 km)

24 juin I Corrida De Vital
Flawinne (9 km)

2 juillet I Jogging du Quartier Belgrade Nord
Belgrade (10 km)

4 septembre I Jogging de Malonne
Au profit de Handicap International
(5-12 km)

11 septembre I Jogging de la Ville
Namur (5-11 km)

24 septembre I Jogging d'Erpent
(5-10 km)

1er octobre I Jogging Cap 48
Jambes (10km)

9 octobre I Jogging des Gozettis
Flawinne (10 km)

22 octobre I Jogging de Floreffe
(5-10 km)

3 décembre I Corrida de Namur
(7,8 km)

Stages sportifs

Vacances de Noël [du 27 au 31/12]

EVEIL DU CORPS PAR LE JEU
Pour les enfants de 3 à 5 ans au CNS (Tabora) de 9h à 12h ou 16h

MINI-SPORTS
Foot, basket, gym, tennis, natation
Pour les enfants de 5 et 6 ans au CNS de 8h30 à 16h15

MULTISPORTS pour les enfants de 7 à 12 ans au CNS de 8h30 à 16h15

TENNIS DE TABLE pour les jeunes de 9 à 16 ans au CNS de 8h30 à 12h

ESCALADE EN SALLE
Pour les jeunes de 9 à 16 ans à la salle Roc Evasion de Jambes de 9h à 12h

NAGE SYNCHRO / DANSE
Pour les jeunes de 8 à 14 ans à la piscine de Salzinnes de 8h30 à 16h15 (RDV à la piscine)

EVEIL RYTHMIQUE/DANSE/MINI-SPORTS
Pour les jeunes de 5 à 7 ans au CNS de 8h30 à 16h15.

Vacances de Nouvel an [du 3 au 7/01]

EVEIL DU CORPS PAR LE JEU
Pour les enfants de 3 à 5 ans au CNS de 9h à 12h ou 16h

MINI-SPORTS
Foot, basket, gym, tennis, natation
Pour les enfants de 5 et 6 ans au CNS de 8h30 à 16h15

MULTISPORTS
Pour les enfants de 7 à 12 ans au CNS de 8h30 à 16h15

DANSE/MULTISPORTS
Pour les jeunes de 8 à 12 ans au CNS
De 8h30 à 12h : danse
De 8h30 à 16h15 : danse et multisports

ÉVEIL RYTHMIQUE/MINI-SPORTS
Pour les jeunes de 5 à 7 ans au CNS de 8h30 à 16h15

SPECIAL ADO MULTISPORTS
Speedminon, basket, escalade, boxe, baseball, unihoc. Pour les jeunes de 10 à 16 ans au Centre sportif de Jambes de 8h30 à 16h15.

Congé de détente [du 7 au 11/03]

EVEIL DU CORPS PAR LE JEU
Pour les petits de 3 à 5 ans au Centre namurois des Sports (CNS) de 9h à 12h/16h

MINI-SPORTS
Foot, basket, gym, tennis, natation
Pour les enfants de 5 et 6 ans au CNS de 8h30 à 16h15

MULTISPORTS
Pour les enfants de 7 à 12 ans au CNS de 8h30 à 16h15

BASKET-BALL/MULTISPORTS
Pour les enfants de 6 à 10 ans au Centre sportif de Bouge de 8h30 à 16h15

KARATE ET SELF DEFENSE
Pour les jeunes de 8 à 12 ans au CNS de 9h à 12h00

DANSE/JAZZ//MULTISPORTS
Pour les jeunes de 8 à 12 ans au CNS
De 8h30 à 12h : danse
De 8h30 à 16h15 : danse et multisports

EVEIL RYTHMIQUE/DANSE/SPORTS
Pour les jeunes de 5 à 7 ans au CNS
De 8h30 à 16h15

ESCALADE EN SALLE
Pour les jeunes de 9 à 16 ans à la salle Roc Evasion à Jambes de 9h à 12h

TENNIS DE TABLE
Pour les jeunes de 9 à 16 ans au CNS de 8h30 à 12h

EQUITATION /MULTISPORTS
Pour les jeunes de 6 à 12 ans au manège d'Hingeon
De 9h à 12h30 : équitation à Hingeon (RDV au manège le matin)
De 12h30 à 16h15 : sports C.N.S (reprise des enfants au C.N.S).

PLAINES ET STAGES
Plaines de vacances organisées par le Service Jeunesse pour les 3-12 ans et stages pour les 5-16 ans

Programme complet sur www.ville.namur.be
Renseignements et inscriptions
MAISON DES CITOYENS
Hôtel de Ville- tél : 081 24 63 77
Du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Nainvasion

à la Citadelle

Attention où vous mettez les pieds, les Naintrépides et la troupe du Nainporte-Quoi sont de retour à la Citadelle. Ces cours, qui s'adressent aux 6-19 ans, ont lieu à la Tour aux Chartes les mercredis scolaires jusqu'à fin mai 2011. Ils déboucheront sur la création de deux spectacles mêlant richesse de la tradition et joyeux décalage.
Les Nutons vous convient également à leurs stages de Carnaval avec "La Cavalcade du Nain masqué" (éveil théâtral pour les 5-11 ans).
www.lenaindejardin.net

© Namurimage

BALADES AUX FLAMBEAUX

Le 12 février, en guise de prémices à la Saint-Valentin, plongez au cœur de la Citadelle pour partir à la découverte de couples célèbres, réelles ou imaginaires. Jean-Christophe Demeuse, l'Arturo Brachetti namurois, vous servira de guide durant les deux heures de la balade. Il endossera tour à tour le costume d'un chevalier du Moyen Age, de Don Juan d'Autriche, de Louis XIV et d'un militaire de 40-45 pour vous relater des histoires d'amour pas toujours courtois ni romantique !

En digne ambassadeur de Cupidon, il vous narrera l'histoire romanesque de Blanche de Namur. Une histoire digne d'un conte de Perrault, sans ogre ni loup, mais avec l'intervention, c'est sûr, d'une fée marraine ! Comme chacun sait, Blanche était la fille du Comte Jean de Namur. Alors qu'il faisait route pour la France en quête d'une prestigieuse épouse, Magnus IV Eriksson, roi de Suède et de Norvège, eut la bonne idée de pousser une pointe jusqu'à la Citadelle où il fut séduit par la beauté de la jeune princesse. Et réciproquement. C'est ainsi qu'au grand dam des godelureaux du coin, le plus beau parti de Namur s'embarqua pour la Scandinavie en août 1335 et ne devait jamais revoir les rives de la Meuse pour devenir Reine de Norvège, de Suède et de Scanie. En mémoire à sa beauté, sa douceur et sa finesse, la Brasserie du Bocq lui dédia une bière blanche, la "Blanche de Namur". Mais ça, c'est une autre histoire !

À défaut de boissons fermentées, les participants se verront offrir des petites douceurs, friandises et autres baisers de Flawinne. La balade aux flambeaux se terminera par le verre de l'amitié à Terra Nova.

Vauban à la lueur des flambeaux

Petit bond dans le temps, le 12 mars, avec la balade Vauban. Le célèbre architecte du 17e siècle sera votre guide et vous présentera ses réalisations et son œuvre lors de son passage à la Citadelle aux côtés de Louis XIV.

L'hiver à la Citadelle

Le site de la Citadelle est accessible 7 jours sur 7, de 10h à 17h. Des visites guidées (souterrains et petit train) sont proposées les mercredis, samedis et dimanches. Des chasses aux trésors sont également organisées pour les enfants (sur réservation).

Attention, le site de Terra Nova ne sera pas accessible du 23 décembre au 7 janvier inclus (fermeture annuelle).

Départs des balades de Terra Nova
(64 route Merveilleuse) à 18h30 et 20h30
Prix : 10€/adulte & 7.50€/enfant
Réservations indispensables au 081 65 45 00
www.citadelle.namur.be

OUVERTURE DE SAISON
DEBUT AVRIL

Notez déjà dans votre agenda : la saison touristique à la Citadelle débutera le week-end des 9 et 10 avril. Points forts pour 2011 ? Une nouvelle navette touristique, un rallye organisé en mai pour les écoles avec l'Institut du Patrimoine wallon, le retour des Médiévales en juillet et la pièce Marie Tudor créée par le Théâtre Jardin Passion en août.

FORTS DE LA MEUSE

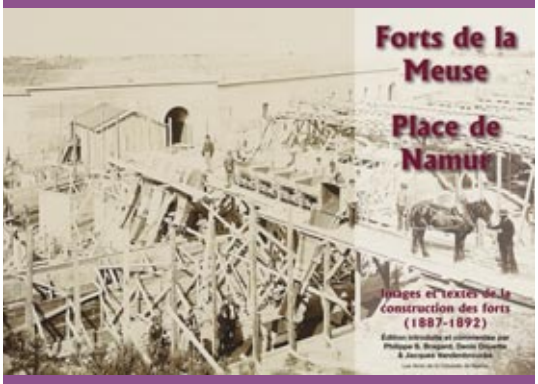

Depuis de nombreuses années, les Amis de la Citadelle se font un point d'honneur à partager les connaissances glanées au fil de leurs recherches sur la Citadelle. Leur dernier ouvrage nous révèle une face peu connue des fortifications namuroises. De 1887 à 1891, la construction de neuf forts bétonnés et cuirassés fait de Namur une place forte moderne, selon les plans du général Alexis Brialmont. Les entrepreneurs font réaliser à cette occasion un reportage photographique exceptionnel, dont ils offrent l'album à Brialmont et à des ministres. Ces photos sont publiées pour la première fois dans leur intégralité, accompagnées d'extraits de la presse locale et précédées de la présentation des chantiers par les ingénieurs. Les Amis de la Citadelle ont veillé à replacer ces documents historiques dans un contexte plus général.

www.namurcitadelle.be

La porte de Mediane et les murailles en voie de renovation

La Citadelle de Namur est un patrimoine exceptionnel et grandiose. Son entretien est particulièrement lourd et nécessite de mobiliser d'importants moyens. Chaque projet de restauration doit donc être mûrement réfléchi et programmé en fonction d'une stratégie globale et des subsides de la Région wallonne. Après une étude approfondie des points forts et des faiblesses du site, trois dossiers prioritaires de restauration, approuvés à l'unanimité du Conseil communal en octobre dernier, sont pratiquement bouclés. L'objectif est de restaurer la porte de Médiane et de rénover deux tronçons de murailles à proximité du Grognon, de la rue Bord de l'Eau et de la Rampe Verte. La Ville projette également de créer un centre du visiteur à Terra Nova et de mettre en valeur les souterrains qui constituent l'une des attractions-phares du site.

Pièce maîtresse de la forteresse, la Porte de Médiane est au cœur de ce vaste projet de rénovation. Avec son pont-levis et son chemin de ronde, la porte a particulièrement souffert des intempéries ces dernières années et ses murailles se sont fortement dégradées. En urgence, la Ville a dû étançonner le passage voûté et barrer l'accès à la terrasse panoramique pour éviter tout accident. La restauration de la Porte de Médiane s'avère donc indispensable à la fois pour garantir la sécurité des visiteurs et sauvegarder les vestiges de la tour médiévale. Le bureau d'architecture bruxellois DDGM, qui vient de mener une étude approfondie en vue de restaurer la porte, propose une intervention qui valorise les vestiges: depuis la terrasse supérieure, le volume de la tour médiévale émergera très légèrement afin d'être identifiable. L'intérieur de l'édifice sera remis en état et la plateforme mise en valeur avec une petite touche contemporaine. Cette terrasse offrira un point de vue extraordinaire sur la ville et permettra ainsi une lecture intéressante sur l'évolution de Namur.

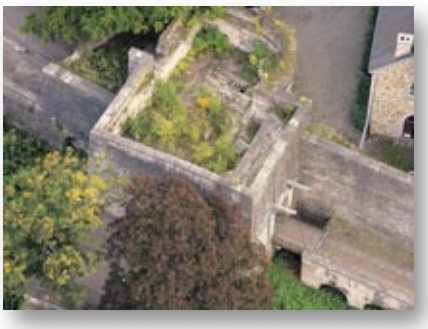

Les travaux, estimés à 1.300.000 €, pourraient être subsidiés à 95% par la Région wallonne, la Citadelle étant classée comme patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Les deux tronçons de murailles proposés à la restauration se situent à proximité du Grognon, de la rue Bord de l'Eau et de la Rampe Verte. Ils sont apparus comme prioritaires car ils sont fortement dégradés et situés le long de voiries très fréquentées. Des filets de protection y ont d'ailleurs été installés afin d'assurer provisoirement la sécurité des passants. Un état des lieux détaillé de l'ensemble des murailles de la Citadelle - environ 50.000 m² - est en cours d'élaboration et ses premières conclusions confirment l'urgence de cette restauration. Cette fiche d'état sanitaire constituera un outil indispensable pour gérer à long terme les travaux de restauration et de maintenance. Le bureau Prost, qui réalise ce diagnostic, est spécialisé dans la préservation du patrimoine militaire. Le montant estimé de ces restaurations s'élève à 1.860.000 € pour les tronçons proches du Grognon, et à 1.170.000 € pour les tronçons qui surplombent la Rampe Verte. A nouveau, les subsides régionaux devraient couvrir 95% de l'intervention.

Améliorer l'accueil des visiteurs à Terra Nova

À mi-chemin entre la partie médiévale de la Citadelle et l'Esplanade des Jeux, la caserne de Terra Nova est le point de départ des visites guidées du site et à ce titre, elle figure parmi les sites à rénover en priorité.

Un scénographe va être désigné pour concevoir un centre du visiteur au rez-de-chaussée de la caserne. Ce centre comprendra une boutique, des vestiaires et sanitaires, mais aussi des salles d'exposition qui permettront de mieux comprendre le site et d'en cerner le caractère exceptionnel sur le plan historique, patrimonial, géographique, géologique ou encore paysager. L'occasion de passer en revue 2000 ans d'histoire humaine et même de remonter 350 millions d'années en arrière dans l'étude géologique de la région !

Le scénographe aura également pour mission de repenser la visite des souterrains, produit-phare de l'offre touristique. Cette nouvelle scénographie, faite de sons, lumières et de références iconographiques, permettra aux visiteurs de mieux cerner la stratégie de ces souterrains lors des visites guidées.

Ces deux études seront encadrées par un groupe d'experts, historiens, archéologues et autres spécialistes de la citadelle. Le scénographe en profitera pour créer une véritable identité visuelle de la Citadelle, à la fois pour la promotion touristique du site et pour la signalétique présente sur place. Le budget global de la scénographie est estimé à 130.000 €. Il pourra faire l'objet d'un subside partiel du Commissariat Général au Tourisme.

« *Grâce à ces chantiers, la Ville, propriétaire de ce patrimoine exceptionnel, entend préserver et développer le potentiel touristique et culturel de la Citadelle,* estime l'Echevin Arnaud Gavroy. *C'est un processus indispensable et de longue haleine. Les restaurations patrimoniales et la refonte des infrastructures d'accueil du visiteur sont complémentaires car ce site d'exception n'a d'avenir que s'il est vivant* ».

VOS DÉMARCHES DE A à Z

À quoi servent les codes pin et puk de ma carte d'identité ?

Le code PIN (Personal Identification Number) est un code secret et personnel de 4 chiffres qui active la puce sur la carte électronique. Il est nécessaire pour signer ou s'authentifier avec la carte électronique. Trois essais sont autorisés pour introduire le bon code PIN. Au quatrième essai erroné, la carte sera bloquée.
Vous pouvez modifier le code PIN. Il faut alors se rendre à l'administration communale avec le code PUK pour la débloquer.

Le code PUK (Personal Unblocking Key) permet de débloquer le code PIN.

Ces deux codes vous sont transmis, après l'introduction de la demande de carte d'identité, par un courrier scellé, envoyé par le Gouvernement fédéral (SPF) dans un délai de 2 à 3 semaines.

Attention : ces codes sont à conserver !

Que faire si j'ai égaré le code puk et le code pin de ma carte d'identité ?

- Si vous êtes domicilié à Namur, vous pouvez demander un nouveau code en envoyant un mail à l'adresse suivante : **pinpuk@ville.namur.be**.
  N'oubliez pas de mentionner : nom, prénom et numéro de registre national.
  Vous pouvez également faire votre demande à la Maison des Citoyens (administration communale). Si une personne le fait à votre place, elle doit se munir de votre carte d'identité et d'une procuration.
- La demande peut également être introduite via le site **www.ibz.rrn.fgov.be** sous la rubrique "documents d'identité et cartes électroniques/eID/Codes pin-puk". Vous devez introduire votre n° de registre national et une adresse e-mail. Une confirmation sera envoyée et les codes seront transmis à votre commune.

Trois semaines après la demande, vous devez vous présenter à l'administration communale pour retirer vos codes. Si une personne le fait à votre place, elle doit cette fois encore se munir de votre carte d'identité et d'une procuration.

Attention: il vous en coutera 5 € pour les cartes qui sont déjà actives. Le service est gratuit pour les cartes non activées.

Et pour les enfants ?

Les enfants de moins de six ans ne reçoivent qu'un code PUK. Le certificat d'authentification (Code PIN) ne peut être activé qu'à partir du moment où l'enfant a 6 ans. Le document ne contient pas de certificat de signature puisque les enfants de - de 12 ans ne peuvent pas signer de documents valablement.

Retrouvez cette information pratique et toutes les procédures administratives de la commune sur www.ville.namur.be / Vos démarches de A à Z

Prochains rendez-vous du

Conseil communal

La prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le **lundi 20 décembre 2010** (vote du budget 2011).
Pour 2011, les séances sont prévues aux dates suivantes :
24 janvier | **26 février** | **28 mars** (pas de séance en avril) |
2 mai | **30 mai** | **27 juin** (pas de séance en juillet/août) |
12 septembre | **17 octobre** | **21 novembre** | **19 décembre.**

Le Conseil communal se réunit à partir de 18h, salle du Conseil (Maison des Citoyens, 1er étage). Ces réunions sont publiques sauf la partie à huis clos qui concerne directement les personnes (engagement, mise à la retraite, action en justice...).
Vous pouvez consulter l'ordre du jour complet sur www.ville.namur.be, dès le mardi qui précède le Conseil communal.

Maison des Citoyens

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Maison des Citoyens sera fermée les vendredis 24 et 31 décembre à partir de midi ainsi que les samedis 25 décembre et 1er janvier toute la journée.
Pour le reste, la Maison des Citoyens est accessible du lundi au vendredi de 8h à 16h. Le samedi, les guichets sont ouverts de 8h30 à 11h30, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 081 246 000 du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

Maison des Citoyens, Hôtel de Ville - tél : 081 246 246.

Affichage officiel

Depuis la fin octobre, l'affichage des informations officielles de l'administration communale (Enquêtes Publiques, Urbanisme, etc.) ne se fait plus à la rue des Dames Blanches, mais à l'arrière de la Maison des Citoyens, dans les nouveaux locaux aménagés au rez-de-chaussée (entre la Maison des Echevins et la grille de l'école Albert Jacquard).

Ville & Université

COLLOQUE LE 10 DÉCEMBRE

© Serge Charlier

Chaque année en décembre, depuis 2001, la Ville de Namur organise un colloque à l'occasion de l'anniversaire de la désignation de Namur comme Capitale de la Wallonie. Le colloque portera cette année sur la Ville et l'Université.

Pour expliquer le choix de ce thème, il faut rappeler que Namur fait partie de l'Association internationale des Maires Francophones (AIMF) qui s'est réunie à Lausanne, en octobre dernier, sur le thème "Villes et universités au service du développement local". A cette occasion, le Bourgmestre Jacques Etienne et Isabelle Parmentier, administratrice en charge des relations internationales aux FUNDP, sont allés parler de "Namur et son université : 180 années de vie commune".

De cette préparation, mais aussi du questionnement né de l'Académie Louvain et de la possible fusion des Facultés de Namur à l'Université Louvain-la-Neuve, est née l'idée d'une **Plateforme Ville et Université**, composée de représentants des deux institutions dont le bourgmestre Jacques Etienne et le recteur Yves Poullet. Cette plateforme se réunira chaque mois autour des thèmes suivants : le développement durable (immobilier, implantations, programmes énergétiques, conseils, information), les activités culturelles (spectacles, événements), les affaires étudiantes (kots, animation, festivités, intégration dans la ville) et les relations internationales (synergies, cibles communes, AIMF, accueil de personnalités, image de Namur)

Le colloque, qui aura lieu le vendredi 10 décembre au Parlement wallon, permettra le lancement officiel de la plateforme Ville – Université.

Après un accueil par la Présidente du Parlement wallon Emily Hoyos (9h), les débats tourneront autour des quatre thèmes chers à la plateforme : les défis pour la Ville, le pôle de la recherche et les étudiants, le rayonnement culturel de Namur et le développement durable. Parmi les intervenants, plusieurs représentants du Collège communal (Jacques Etienne, Anne De Gand, Anne Barzin, Arnaud Gavroy, Maxime Prévot), des représentants du monde universitaire dont le Recteur ainsi que des personnalités telles que Renaud Degueldre, directeur du Bureau Économique de la Province (BEP), qui apporteront leur "vision extérieure".

Le colloque est ouvert à tous (entrée gratuite), mais sur réservation obligatoire chez Namur Europe Wallonie (NEW) Tél. 081 24 11 33 ou info@new.be - www.new.be

NAMUR, OFFICIELLEMENT CAPITALE DE LA WALLONIE

Si Namur était déjà choisie officiellement depuis plus de 20 ans comme siège du Parlement wallon, il n'en était pas de même pour le Gouvernement wallon, qui ne bénéficiait en la matière que d'une situation de fait. Le Parlement wallon a désormais officiellement scellé la chose. Le 20 octobre, il a approuvé à l'unanimité **le décret qui consacre Namur comme capitale de la Wallonie et l'institue officiellement comme siège du Parlement wallon et du Gouvernement wallon**. Ce décret remplace le décret du 11 décembre 1986, initié par Bernard Anselme, qui instituait Namur, capitale de la Région wallonne.

Maison des citoyens

accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 18 décembre, les nouveaux arrivants sont attendus à la Maison des Citoyens pour une rencontre avec les autorités communales et une présentation des services de l'administration communale.

À l'occasion des 30 ans du Conseil régional wallon, un parcours découverte de l'hospice Saint-Gilles, siège du Parlement Wallon, sera proposé à 9h30.

Maison des Citoyens
Espace Participation
tél 081 24 86 90.

L'exposition photographique organisée au Parlement wallon depuis la mi-octobre est prolongée jusqu'au 23 décembre. Illustrée de nombreuses photos d'archives, elle retrace à la fois son fonctionnement durant les 30 ans de son existence dans ses implantations successives et l'histoire séculaire du bâtiment dans lequel l'institution siège depuis 1998.

Contact expo :
Greffe du Parlement wallon
tél : 081 25 16 98

Du 3 au 31 décembre, c'est le grand tourbillon des fêtes à Namur. Villages de Noël,, rues illuminées, patinoire, métiers de bouche et animations foraines avec la venue du carrousel de chevaux de bois, qui a enchanté des ribambelles de marmots à l'occasion de Namur en mai. De quoi s'offrir quelques tours de manège ou de glisse entre deux emplettes au Village de Noël et dans les boutiques namuroises. Les fêtes de fin d'année, c'est aussi une jolie palette de spectacles avec, pour débuter en beauté et en lumière, « N'Ivoire que du bleu » de la compagnie des Mangeurs de Cercle. Ce spectacle déambulatoire inaugurera les fêtes de fin d'année, le samedi 4 décembre.
Autre rendez-vous incontournable, le samedi 11 décembre, « Le réveil du phénix » de la Compagnie Styx. Jongleurs de feu tout de noir vêtus suivis d'une fanfare haute en couleurs ouvriront les festivités sur la Place du Grognon.

Ses Villages de Noël

du 3 décembre au 31 décembre

Place d'Armes ❶ chalets ouverts tous les jours de 11h à 20h
- Nocturnes les samedis 4, 11 et 18 décembre jusqu'à 22h30
- Tous les samedis: à 14h groupes folkloriques et fanfares déambulatoires, à 16h chorales
- Tous les dimanches: à 16h concerts

Balades en calèche • les 4 et 5 décembre au départ de la Rue de Fer
• les 11 et 12, 18 et 19, 25 et 26 décembre au départ du Grognon de 13h à 17h

Visite du Père Noël les 4, 18 et 25 décembre de 14h à 17h

Rue de Fer ❶ chalets ouverts tous les jours de 11h à 20h, le samedi de 9h à 19h, sauf les dimanches 5 et 26 décembre
- Nocturne le 4 décembre jusqu'à 20h
- Tous les samedis: groupes folkloriques et fanfares déambulatoires (départ à 14h Place d'Armes)

Sa Patinoire

du 11 décembre au 31 décembre

Place du Grognon ❷ inauguration officielle de la patinoire écologique le 11 décembre à 17h - ouvert en période scolaire de 10h à 20h et pendant les vacances de 12h à 20h
- Nocturnes les samedis 11 et 18 décembre de 20h à 22h.
- Animations pour enfants les mercredis et samedis après-midi

Ses Animations foraines ❸ ❹ ❹
Ses Crèches de Noël ❶

Crèche permanente au Village de Noël • Place d'Armes

Route des crèches • à Flawinne, le dimanche 19 décembre à 17h et feu d'artifice à 22h - tél 0475 42 00 92

Ses Événements gratuits

Le samedi 4 décembre

« N'Ivoire que du bleu » par la Cie des Mangeurs de Cercle: spectacle déambulatoire sur échasses dans les rues de Namur. Rendez-vous à 17h devant l'Hôtel de Ville pour le partage de la lumière et arrivée Place l'Ilon vers 18h pour le numéro de feu et de pyrotechnie - www.mangeursdecercle.com

Le samedi 11 décembre

« Le réveil du Phénix » par la Cie Styx : spectacle mêlant jongleurs de feu et musiciens percussionnistes. Rendez-vous à 17h au Grognon www.styxasbl.be

Ses Contes et spectacles

« Contes de Perrault » par la Maison du Conte de Namur le 11 décembre à 17h - Galerie du Beffroi (à partir de 7 ans) Réservation au 081 22 92 10 - www.maisonducontenamur.be

« I'D » par le Cirque Eloize du 21 décembre au 2 janvier au Théâtre Royal de Namur avec soirée de gala au profit de la Douceur des Coteaux mosans le 26 décembre à 20h30 - Réservation au 081 226 026 - www.theatredenamur.be

« Contes, coussins et chocolat » le 18 décembre à 15h - veillée contée familiale suivie d'un gouter à la Maison du Conte de Namur (à partir de 5 ans) Réservation au 081 22 92 10 - www.maisonducontenamur.be

Ses Concerts

Concert de Noël avec l'Ensemble vocal Ishango, œuvres de M.A. Charpentier le 3 décembre à 20h30 - chapelle Saint-Berthuin à Malonne Réservation au 0478 34 82 85

Concert de Noël par la P'tite et Grande Harmonie de Malonne le 11 décembre à 16h - chapelle St-Berthuin à Malonne tél 0497 88 96 65

Récital Chopin par la pianiste Béatrice Jacobs le 12 décembre à 11h - Maison de la Poésie à Namur Réservation au 0487 36 84 51 - www.cavatineasbl.be

Récital de piano Chopin et Schumann par Artur Burmistrov dans le cadre de NAMusiq' le 16 décembre à 12h30 Maison de la Culture - Réservation au 081 24 64 48

Ouverture des Noces de Figaro de Mozart par l'orchestre de l'IMEP avec Katia Votano le 19 décembre à 17h à l'IMEP - Réservation au 081 73 64 37 www.imep.be

Concert autour du piano Hommage à Henri, Willy et Jean-Luc Balthazar le 22 décembre à 18h - Conservatoire Balthasar-Florence à Jambes Réservation au 081 24 85 30

Concert de Nouvel An avec l'Ensemble Instrumental de Wallonie et le Jeune Ballet de Namur - le dimanche 8 janvier à 15h - Théâtre Royal de Namur
Réservation au 081 22 60 26

Ses Expositions

« Il était une fois... les contes animés » jusqu'au 9 janvier de 11h à 18h en semaine et de 12h à 18h le WE (jusqu'à 16h les 24 et 31/12 fermé les 25/12 et 01/01) - Galerie du Beffroi à Namur - tél 081 24 64 36
www.ville.namur.be - www.museeimaginaire.free.fr

« Traditions de Noël en Lettonie »
du 3 décembre au 4 janvier de 10h à 18h30, le samedi de 9h à 13h à la Bibliothèque communale à Namur - tél 081 24 64 40

Son Jogging, ses marches

14ème Corrida de Namur (jogging 7,8 kms) le 4 décembre
départ à 19h30 Rue de Fer à Namur - Réservation: 081 24 63 78

« Namur by Night » les 4, 11 et 18 décembre
présentation du plan relief à 16h30 à l'Office du Tourisme (Halle al chair) - départ visite guidée à 17h (durée 1h30) - Prix: 3 €
(enfants - 12 ans gratuit) - Réservation: 081 24 64 49

11ème Marche « Namur illuminée » le 18 décembre - de 14h à 19h
4, 7, 12, 20 kms - départ/arrivée aux ateliers SNCB (Rue Fond des Bas Prés à Salzinnes, près de Namur Expo) - Info: 0474 70 87 34
www.wallonianamur.eu

Marche Point Vert ADEPS à la découverte des crèches de 9h à 18h
5, 10, 20 kms - départ salle « Al volée »
(accessible par la rue J. Eusèbe) à Flawinne - tél 0478 36 81 89

Ses Commerces en Fête

Ouverture exceptionnelle les dimanches 12 et 19 décembre ainsi que le 9 janvier de 13h à 18h

Concours de « La plus belle vitrine de Noël » au centre ville et à Jambes

Mise à disposition de consignes pour dépôt achats (entrée de l'Hôtel de Ville)

Marchés de Noël:
Jambes: le 19 décembre de 8h30 à 19h - Avenue J. Materne
tél 0473 98 12 04

Malonne: 10ème marché de l'Aumônière
le 11 de 14h à 21h et le 12 décembre de 11h à 19h
Abbaye St-Berthuin à Malonne

Temploux: le 18 décembre de 10h à 21h - aérodrome Rue Capt. Aviateur Jacquet - tél 0478 29 19 55

9ème Noël Kiwanis dans la Cité
collecte de vivres non périssables et autres produits
le 19 décembre de 9h à 17h
Maison du Tec/Maison de la Mobilité,
Haute Ecole Albert Jacquard à Namur et
Place de la Gare fleurie à Jambes
tél 0475 29 91 02

Fête des Familles Rencontre multiculturelle et découvertes gustatives
à l' Institut Notre-Dame, le 18 décembre dès 11h
Rue du Lombard 39 à Namur - tél 0496 87 76 71
isabelladelussu@yahoo.fr

Renseignements

Office du Tourisme de Namur 081 24 64 49
Service Mobilité 081 24 60 86 - 87 - 88
Tec Namur-Luxembourg - Info voyageurs 081 25 35 55

Sites internet

www.ville.namur.be
www.villages-de-noel.be
www.namurtourisme.be
www.mobilite.ville.namur.be
www.infotec.be

Ville de Namur

© Editeur responsable: Ville de Namur • Illustration et graphisme: Nathalie Folliet 2010

Namur en Fêtes

Ville de Namur

© Cederik Leeuwe

NEIGE ET VERGLAS

MODE D'EMPLOI

Ces deux derniers hivers ont été plutôt généreux en matière de neige et de verglas. Résultat, la galère parfois sur les routes. Christian Rigot, responsable Voirie à la Ville de Namur, nous explique l'organisation de son service en cas d'offensive hivernale.

La commune est-elle bien équipée pour affronter l'hiver ? Le service Voirie dispose de huit camions pour le déneigement dont un véhicule tout terrain. Seize hommes, deux par camion, sont susceptibles d'être mobilisés. En temps normal, ils sont affectés au service inhumation pour l'entretien des cimetières. En cas de situation vraiment exceptionnelle, en plus des ouvriers des cimetières, nous pouvons compter sur l'aide des services techniques Bâtiments, Propreté Publique et Sports.

Comment mobilisez-vous vos troupes en cas de neige ou de verglas ? Chaque jour, dans l'après-midi, Météo Service m'informe des conditions climatiques pour la nuit et le lendemain. En début de soirée, je complète ces prévisions sur base des bulletins météo des chaînes télévisées belges. Si des averses de neige ou du verglas sont annoncés, les ouvriers communaux partent en mission à l'heure de prévision des intempéries. Ils effectuent deux circuits d'1h30, au sud et au nord de Namur, soit trois heures au total, pour boucler les routes prioritaires avant les heures de grande affluence.

Que représente ce circuit dit "prioritaire"? Il s'agit des carrefours importants, des circuits de bus et des voiries qui mènent aux hôpitaux et aux écoles soit 400 km sur un total de 1170 km de voiries communales. Vers 8h, on fait le point pour voir comment s'organiser en fonction de l'état des routes et des conditions climatiques à venir. Les voiries secondaires sont ensuite déneigées selon les disponibilités des hommes et du matériel.

Que se passe-t-il si les routes se couvrent de neige ou de verglas au petit matin sans que cela n'ait été annoncé ? Les camions ne partent pas car ils risquent d'être coincés dans la neige avec les autres véhicules ! Il faut donc attendre que cela se calme pour intervenir.

Et lorsque certaines rues ne sont pas accessibles ? Dans ce cas, les hommes déposent des sacs de sel au coin de certaines rues pour que les habitants puissent eux-mêmes intervenir sur la voirie publique.

Et pour les trottoirs ? Tout riverain d'une voirie publique, qu'il soit habitant ou commerçant, doit veiller à ce que l'espace devant la propriété qu'il occupe soit déblayé et rendu non glissant. Ça fait partie du Règlement général de Police.

L'hiver dernier, certaines communes ont manqué de sel d'épandage. Etait-ce le cas à Namur ?
Nous n'avons pas eu de problèmes d'approvisionnement les années précédentes car notre fournisseur avait la possibilité de nous livrer au départ de plusieurs fabricants indépendants. Ce contrat de fourniture est renouvelé pour les trois années à venir.

Un petit conseil pour les Namurois en cas de forte neige ou de verglas ? Si possible, on se déplace à pied ou on utilise les transports publics. Si on n'a pas le choix et qu'on doit prendre sa voiture, on roule prudemment et on privilégie les grands axes… Et comme je le répète chaque année, si on n'est pas obligé de sortir, on reste chez soi !

BON À SAVOIR

Vous pouvez vous adresser au service Voirie, pendant les heures de bureau, pour des problèmes de revêtement de voiries et d'équipements, d'égouttage public et de signalisation. Pour le déneigement, inutile d'inonder d'appels le service qui doit s'organiser en fonction des circuits prévus, du matériel et des hommes disponibles.
Service Voirie – tél : 081 246 508
de 8h à 12h et 13h à 16h
voirie@ville.namur.be

Pour les voiries régionales, il convient de s'adresser au **Service Public de Wallonie**
www.spw.wallonie.be

En cas d'intempéries, si le ramassage des poubelles n'a pas été effectué par l'organisme de collecte des déchets, les poubelles non enlevées doivent être rentrées, le jour même à 20 heures au plus tard. L'usager est responsable de ses poubelles jusqu'à la collecte (article 55 du Règlement général de police).
Autrement dit, mieux vaut s'abstenir de sortir les poubelles si la neige ou le verglas rend la circulation aléatoire dans votre rue. Vous déposerez vos sacs sur la voie publique à la date de collecte suivante.

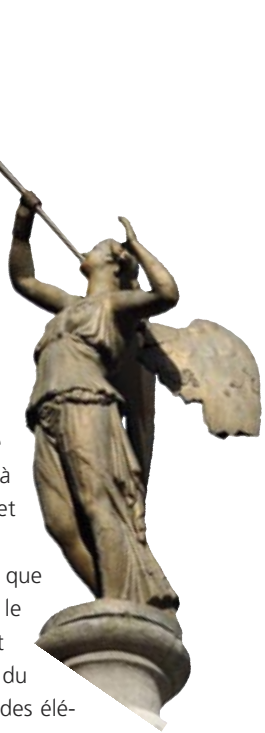

Coups de fraîcheur

Lifting rue du Lombard

Fini les trottoirs étroits, les pavés qui se chevauchent ou se déchaussent… La rue du Lombard vient d'être rénovée en profondeur entre le carrefour de la rue de l'Etoile et la place l'Ilon pour un montant de 190.000 euros. Objectif de la Ville ? Sécuriser et embellir cette rue fréquentée par de nombreux écoliers. Les travaux portaient à la fois sur la chaussée et les trottoirs. Ceux-ci ont été élargis notamment devant l'école Notre-Dame et une traversée piétonne supplémentaire a été créée avec dalles podotactiles pour les personnes malvoyantes.
Côté matériaux, la Ville a opté pour des pavés de béton identiques à ceux de la place l'Ilon et des bordures en pierre naturelle. Des arbres ont été plantés côté droit de la rue pour rythmer le tout. La rue restera en sens unique pour les voitures et le sens unique limité (SUL) sera mieux visualisé pour les vélos.
Ces travaux terminés, il restera à rénover le dernier tronçon de la rue du Lombard, entre la rue de l'Etoile et la rue du Premier Lanciers dans le cadre d'un projet de revitalisation urbaine.

De nombreuses rues rénovées plus de sécurité dans les quartiers

Plusieurs chantiers importants ont démarré cet automne pour se terminer, si les conditions climatiques le permettent, fin de l'année. Il s'agit de réfections totales, qui englobent la rénovation de la chaussée et des trottoirs. L'objectif poursuivi par la Ville en concertation avec les riverains est d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers et de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers avec une attention toute particulière pour les piétons.
Erpent : la rue Erpent Val accueille une circulation automobile importante pour desservir les quartiers environnants et les écoles. Elle vient d'être entièrement refaite dans le but d'améliorer la sécurité des usagers lents. Après une période test de plus d'un an, la Ville a en effet réalisé certains aménagements pour favoriser les cheminements des cyclistes et piétons (élargissement des trottoirs) et réduire la vitesse des automobilistes (chicanes).
Gelbressée et Namur : la rue du Fort à Gelbressée ainsi que les rues des Bosquets et Woitrin à Namur sont en travaux pour la pose d'égouttage et la réfection de la voirie. Le premier chantier devrait s'achever au printemps prochain et le second en été.
Jambes : les travaux menés dans la rue de Géronsart, entre les rues Major Mascaux et de Sedent, répondent à la demande des riverains d'améliorer le cheminement des piétons, des utilisateurs de bus et des cyclistes.
Namur : les rues Florent Dethier, Asty Moulin et des Emaillés ont été rénovées afin d'améliorer la sécurité des usagers dits faibles : trottoirs élargis, passages pour piétons et arrêts de bus sécurisés, aménagements pour personnes à mobilité réduite. Toute la signalisation routière a été renouvelée et la zone 30 élargie à la rue Florent Dethier et à la cité Germinal.
Saint-Servais : les rues Docteur Haibe, Chapelle Saint-Donat et du Pavillon sont en train d'être refaites en concertation avec les habitants. Ceux-ci pourront obtenir une carte de riverain dans le cadre de l'extension de la zone bleue.

Espace de l'Ange place à la fête !

Le chantier de l'Espace de l'Ange se clôture dans les délais. Les trottoirs et la partie centrale de la voirie sont terminés, les arbres ont été plantés et les luminaires ont fait leur apparition. Place maintenant aux manèges pour les fêtes de fin d'année.

Début janvier, la rue de l'Ange s'ouvrira à nouveau à la circulation des véhicules et des bus.
Au printemps prochain, dès que les conditions climatiques le permettront, l'aménagement sera finalisé par l'installation du mobilier définitif et la pose des éléments de balisage.
La partie centrale des rues de Marchovelette et Marché Saint-Remy sera asphaltée au printemps pour éviter les aléas liés à la période hivernale.

Plus d'infos sur www.ville.namur.be

TRAVAUX EN COURS & À VENIR

BELGRADE : rue A. Lebrun
BOUGE/NAMUR : aménagements aux abords d'écoles IMP rue de l'Institut et école communale d'Heuvy
FLAWINNE : rue de la Leuchère
GELBRESSÉE : rue du Fort
LA PLANTE : rues Th.Baron, des Houblonnières et Dohet
NAMUR : rue H. Lemaître (chaussée et trottoirs), rues du Grognon et du Pont (voies d'accès), bd Frère Orban (après travaux INASEP), rue d'Harscamp (voirie et trottoirs), rues des Bosquets et Woitrin, rues Docteur Haibe, du Pavillon et de la Chapelle St Donat, rues Dethier et Asty-Moulin (partie), rue Del Marmol
SAINT-SERVAIS : rue Jules Bours et ancienne chaussée de Perwez (chaussée et trottoirs), rue Jean Chalon (trottoirs)
TEMPLOUX : rues de l'Ermitage St-Hilaire et Pachi Zabette

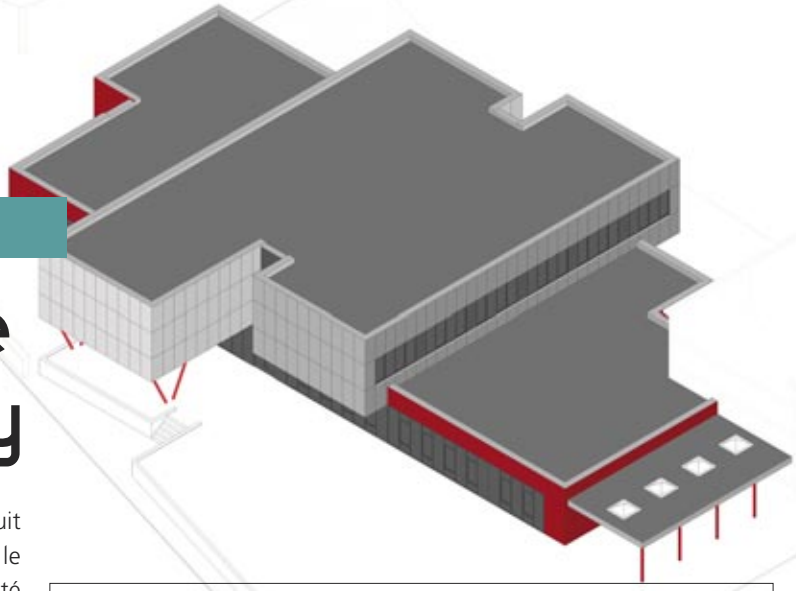

PATRIMOINE

Une nouvelle école à Andoy

En juin 2009, un incendie a pratiquement réduit l'école communale d'Andoy en cendres. Passé le temps de l'émotion et de la désolation, la priorité de la Ville a été de tout mettre en œuvre pour que la rentrée scolaire de septembre 2009 puisse débuter dans les meilleures conditions possibles compte tenu des circonstances.

Une école mobile, faite de 29 modules préfabriqués dont 5 sanitaires, a été érigée sur la place des Sports. Dès octobre 2009, les enfants ainsi que les adultes lésés dans l'incendie ont pu être indemnisés pour un montant de 18.624 €.

Malgré l'attente des enfants, des parents et de toute l'équipe éducative, la reconstruction de l'école restait suspendue à la fixation par les compagnies d'assurance respectives du dommage réellement subi par la Ville de Namur. Au bout de plusieurs mois de discussions, un accord a finalement pu être trouvé pour chiffrer le préjudice à 780.674 €. Cette somme couvre non seulement la reconstruction à l'identique des locaux partis en fumée mais également la perte d'objets personnels par les enfants et l'équipe éducative.

Ce qu'il restait de l'école a été démoli lors de la rentrée scolaire 2010 pour faire place nette à la nouvelle école.

Profitant de l'opportunité pour repenser complètement l'école, l'option a été prise de construire un bâtiment basse énergie, plus grand avec plus d'espace pour les enfants.

L'école va ainsi passer de sept à dix classes, ce qui lui permettra d'organiser un cycle complet, et elle sera dotée d'un vrai réfectoire.

Les 857m² du rez-de-chaussée accueilleront les classes de maternelle tandis que l'étage hébergera les classes primaires. Les sanitaires, installés à proximité de la classe d'accueil et de première maternelle, seront ainsi plus facilement accessibles.

L'architecture du bâtiment sera contemporaine avec une attention particulière à la durabilité des matériaux et à l'utilisation la plus rationnelle possible de l'énergie avec une isolation thermique.

Le recours aux énergies renouvelables ne sera pas non plus oublié : des panneaux photovoltaïques couvriront une bonne part de la consommation d'électricité.

Sur proposition de l'Echevin du Patrimoine Tanguy Auspert, le Conseil communal d'octobre a marqué son accord pour réaliser cet ambitieux projet estimé à 2.295.000 € TVAC dont 483.132€ pris en charge par l'assurance et le solde, à savoir 1.811.463€, sera à charge du budget communal. Quant au délai de réalisation des travaux, il a été estimé à 300 jours ouvrables.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La Police locale renforce contrôles et actions préventives

La fin de l'année est souvent propice à la consommation d'alcool. Noël, Nouvel An et pour certains, Saint-Nicolas, Sainte-Barbe, Saint-Éloi… Les occasions ne manquent pas de lever le coude! Or, l'alcool au volant demeure un des principaux facteurs d'accidents de la route. Dans le cadre de la traditionnelle campagne de prévention de l'IBSR, menée du 1er décembre au 15 janvier, la Police locale de Namur va donc intensifier ses actions de contrôle.

Cela dit, la problématique de la conduite sous l'influence de l'alcool ou de la drogue requiert un effort continu toute l'année. Les nuits de week-end, la Police locale effectue des contrôles ciblant en particulier les jeunes conducteurs qui sont encore trop souvent victimes de leur insouciance voire de leur inconscience en matière d'ivresse au volant.

Tous les usagers peuvent aussi contribuer à cette campagne simplement en évitant de conduire après avoir bu ou en refusant de prendre place à bord d'un véhicule dont le conducteur a consommé des boissons alcoolisées. Pour les fêtards responsables qui ne veulent pas reprendre le volant en fin de soirée, différentes alternatives sont offertes : désigner le BOB(ette) de la soirée, loger sur place, appeler un taxi. La nuit du nouvel an, des actions spéciales sont organisées par le TEC et les Responsible Young Drivers. Le "Noctambus", s'il dessert la soirée à laquelle vous vous rendez, vous permet de rentrer en toute sécurité. Notez également que les lignes régulières de bus seront gratuites du 31 décembre (19h) au 1er janvier (7h). Les Responsible Young Drivers organisent quant à eux une action de rapatriement la nuit du nouvel an (voir www.info-tec.be et www.ryd.be).

Parallèlement à la campagne alcool, la Police locale va renforcer ses actions préventives en centre-ville. Durant la période des fêtes, Namur accueille de nombreuses activités drainant une foule assez importante. Décembre et janvier représentent également une période d'activité commerciale intense avec les achats liés aux fêtes suivis des soldes. Il est essentiel d'assurer la quiétude de ces activités ainsi que la sécurité des citoyens. C'est pourquoi la Police locale organise des services spécifiques de sécurisation comme les patrouilles pédestres (avec ou sans chien) en centre-ville ou dans des zones à forte activité commerciale en périphérie (supermarchés, zonings commerciaux…).

Police Locale de Namur
Appel général : 081 24 66 11
Hôtel de Police
5 place du Théâtre à Namur : accueil 24h/24 – 7j/7
Commissariat d'Hastedon
Plateau d'Hastedon à Saint-Servais : accueil du lundi au vendredi, en journée. **www.polnam.be**

Visite princière au CPAS et au Chardonnerets

C'est avec beaucoup de chaleur et sans chichis que le Prince Philippe et la Princesse Mathilde ont été reçus au CPAS de Namur, le 26 octobre dernier. Une visite qui a permis au président Philippe Defeyt de parler de l'exclusion au sein de notre société et de rappeler les défis du CPAS : répondre aux besoins les plus urgents des personnes en grande difficulté et à plus long terme, les aider à s'insérer ou se réinsérer dans la société. L'occasion de mettre en évidence trois ateliers d'insertion du CPAS de Namur (arts plastiques, vélo et énergie) en donnant la parole aux personnes qui les fréquentent chaque semaine. Des personnes au parcours souvent chaotique mais motivées à l'idée de sortir de chez elles pour se refaire une place dans la société et retrouver confiance en elles. A l'image de Nadine qui, après avoir fréquenté plusieurs ateliers, parraine les nouveaux membres dans la Traque aux énergivores et exprime sa créativité à la fois au sein de l'atelier artistique du CPAS et à l'Académie des Beaux-Arts. C'est cette même Nadine qui, après avoir raconté son expérience, parviendra à faire sourire le Principe Philippe en lui confiant qu'il était plus beau en vrai qu'à la télé !

La visite s'est poursuivie à la Maison de repos voisine "Les Chardonnerets" par un petit "bain de foule", un entretien avec le personnel et un repas partagé avec les pensionnaires. Un souvenir inoubliable pour tous ceux qui ont pu s'entretenir ou serrer la main de Philippe ou de Mathilde, et notamment pour la doyenne du home, Madame Debry, 104 printemps et le regard toujours pétillant !

Permanences juridiques au CPAS

Depuis novembre, le CPAS de Namur accueille une permanence juridique hebdomadaire, tenue par la Commission d'Aide Juridique de Namur. Des permanences existent déjà dans d'autres CPAS de la Province (notamment à Gembloux, Floreffe, Eghezée, Sambreville), mais c'est une première pour la Ville de Namur.

Après les permanences du Fonds Mazout, de la Médiation de dette ainsi que la présence de services tels que la Cellule Énergie, la Cellule d'Insertion sociale, le CPAS de Namur, grâce à la Commission d'Aide juridique, met à la disposition des Namurois ce nouveau service.

Ces permanences sont prioritairement destinées aux personnes à bas revenus, mais tout le monde peut demander conseil (le 1er conseil étant gratuit). Quatre avocats assureront cette permanence tous les mercredis de 17h à 19h dans les bureaux du CPAS.

Toute personne intéressée par ce nouveau service est invitée à se présenter et prendre rendez-vous pour le jour même, entre 16h45 et 17h30 à l'accueil de l'administration centrale (rez-de-chaussée, rue de Dave 165 à Jambes – tél : 081 337 100).

Laurence Leprince,

secrétaire communale adjointe

© André Dubuisson

Le Conseil communal d'octobre a nommé Laurence Leprince au poste de Secrétaire communale adjointe. Agée de 36 ans, Laurence Leprince est entrée à la Ville en 1995. Après avoir travaillé au service des Affaires sociales, elle est devenue chef de cabinet de l'Echevin Maxime Prévot. En tant que Secrétaire communale adjointe, Laurence Leprince aidera le Secrétaire communal Jean-Marie Van Bol dans l'exercice de ses fonctions et le remplacera en son absence.

Initiatives en faveur des Aînés

Formation aux nouvelles technologies

Dans une société où l'utilisation des nouvelles technologies va de soi, les aînés éprouvent parfois des difficultés à manipuler GSM et ordinateur. La solution ? Faire appel aux jeunes pour qu'ils partagent savoir et expérience. L'initiative, développée depuis 3 ans par l'Equipe Aînés de la Ville, se poursuit cette année. Les formations au GSM et à la première approche de l'ordinateur se font dans les écoles namuroises et sont assurées par les élèves l'après-midi et en semaine. Les modules "Première approche de l'ordinateur" sont organisés l'après-midi à raison de 3 x 2 heures. Des cours de remise à niveau du code de la route sont également proposés.

Journées du Bien-être

L'Equipe Aînés en partenariat avec le Conseil consultatif des aînés namurois et l'Institut Saint-Joseph de Jambes proposeront deux journées "bien-être", les 11 et 18 janvier (de 10h à 15h) dans les locaux de l'institut. L'idée est de favoriser une rencontre entre les aînés et les jeunes à travers des ateliers de détente (coiffure, soin du visage, pédicure…) et un repas.

Service de Cohésion sociale

Equipe Aînés – tél : 081 24 65 86 ou 081 24 60 92

Service communal du logement

Un toit pour tous... dans de bonnes conditions !

Vous êtes locataire et vous estimez que votre logement, au risque de devenir insalubre, nécessite de gros travaux de réparation... Vous êtes propriétaire et votre locataire refuse de payer son loyer depuis plusieurs mois... Dans les deux cas, vous pouvez vous adresser au Service communal du logement.

Voici 5 ans, le Service du Logement a été créé au sein de l'administration communale afin d'informer les citoyens sur les dispositifs d'aide au logement (prime à la réhabilitation, aide à la rénovation, prêt…) ainsi que sur les droits et obligations à la fois des propriétaires et des locataires.
A cet effet, trois dépliants seront publiés en janvier prochain pour vous permettre de voir plus clair dans les missions de chacun et de répondre à ces questions pratiques :

Qui doit faire les réparations dans le logement que vous louez ? La fin du bail... Renon ? Expulsion ? Mon logement est insalubre... Qui fait quoi ? Que faire? Que savoir ?

Des logements de qualité

Organe d'information, le Service du Logement veille également à la qualité des logements mis dans le circuit locatif et à la bonne application du Code wallon du Logement. A cet effet, ses agents effectuent les enquêtes pour vérifier si les critères de salubrité sont respectés et si les détecteurs incendie ont été installés dans l'habitation louée.
En tant que locataire, si vous constatez des problèmes de stabilité, d'humidité, de ventilation, de sanitaires, d'installations électriques ou de gaz, vous pouvez donc contacter le Service du Logement qui vous expliquera les démarches à effectuer (lettre recommandée au propriétaire par exemple). Si nécessaire, il mènera l'enquête de salubrité et pourra instaurer le dialogue avec votre propriétaire pour élaborer un planning de travaux de réhabilitation. En cas extrême, il peut déclarer un logement inhabitable.

Le Service communal du Logement planche également sur le problème d'immeubles inoccupés. Au sein du Groupe Liaison Logement, qui réunit d'autres services communaux, la police ou le CPAS, il dresse la liste des immeubles inoccupés et contacte les propriétaires afin de les inciter à remettre leurs biens dans le circuit locatif, en passant par exemple par l'Agence Immobilière Sociale. Environ quatre-vingts immeubles sont concernés sur le territoire communal. Le cas échant, la Ville peut taxer les immeubles inoccupés et les prendre en gestion via des procédures amiables ou judiciaires.
A l'heure où certains Namurois éprouvent tant de difficultés à trouver un toit, la volonté de la Ville est de rendre le logement accessible au plus grand nombre, dans les meilleures conditions.

Permis de location et dépliants à télécharger sur le site www.ville.namur.be rubrique Social/Logement ou en contactant le Service communal du Logement – tél : 081 24 65 65 logement@ville.namur.be
Permanence Info Conseil Logement : mercredi et jeudi après-midi.

Le saviez-vous ?

Le Code wallon du Logement stipule qu'avant toute mise en location d'un petit logement individuel ou d'un logement collectif, le bailleur doit être titulaire d'un permis de location.

Pour être conforme, le logement doit :
- respecter les critères de salubrité et le règlement communal en matière de sécurité incendie
- garantir l'inviolabilité du domicile et le respect de la vie privée
- avoir été construit, aménagé ou créé dans le respect des dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Expulsions domiciliaires

Permanence à l'Hôtel de Ville

À l'occasion de leur séance annuelle commune, le 22 novembre, le Conseil communal et le Conseil de l'aide sociale ont tenu à mettre en lumière le travail mené par leurs services sociaux dans le cadre des expulsions domiciliaires. Des procédures d'expulsions qui ont déjà touché quelque 300 personnes ou familles cette année et qui s'expliquent par une paupérisation croissante de la population. Particulièrement touchées, les isolés ou les ménages qui n'ont qu'une seule source de revenus.
Les personnes concernées par ce type de procédure sont invitées à se rendre à la **permanence expulsion qui se tient au Service de Cohésion sociale** (Hôtel de Ville) **le lundi de 13h30 à 16h**. Avec l'aide de deux assistantes sociales (Ville et CPAS), elles feront le point sur la situation (quel est l'origine du problème ? où en est la procédure d'expulsion) et seront orientées vers les services adéquats : permanence juridique, médiation de dettes, maison d'accueil, sociétés de logements sociaux… Elles pourront également préparer l'audience en Justice de Paix et seront accompagnées dans les démarches nécessaires à améliorer leur situation.

Permanence expulsion
tél : 081 24 63 82 et 081 22 74 54.

Service de cohésion sociale

Namur
une ville à vivre !

Ne dites plus Service des Affaires sociales mais Service de Cohésion sociale. Un nouveau nom et une nouvelle organisation pour une meilleure visibilité des missions accomplies afin de permettre à tous les citoyens de trouver leur place dans notre société.

Le service des Affaires sociales est l'un des services les plus importants de la commune. Une centaine d'agents pour des missions, multiples et essentielles, effectuées en partenariat avec de nombreux acteurs sociaux : CPAS, Relais social urbain, sans oublier toutes les associations de terrain… En fin de compte, il est parfois difficile pour les citoyens concernés de savoir qui fait quoi. La Ville a donc décidé de mettre de l'ordre dans tout ça, histoire de mieux faire comprendre les missions de chacun mais aussi leur complémentarité.

Pour commencer, le service change de nom. On oublie le terme fourre-tout "affaires sociales" au profit de "cohésion sociale", ce qui permet de mieux cerner la mission principale du service, et donc sa valeur ajoutée par rapport aux autres partenaires sociaux. Alors que le CPAS cible, en priorité et de manière individuelle, les plus précarisés, le Service de cohésion sociale s'adresse à tous les citoyens avec comme objectif, une cohabitation harmonieuse des différents publics sur le territoire. Pour l'Echevin de la cohésion sociale Maxime Prévot : « *chacun, au regard de son bagage, doit pouvoir trouver sa place dans notre ville* ». Autrement dit, la différence doit être source de richesse et pas de conflit ou d'inégalité.

Au-delà du changement de nom, la réflexion a débouché sur une nouvelle organisation des cellules qui composent le service pour rendre leurs actions plus claires aux yeux du public. Comme le souligne Jean-Luc Ansiaux, chef du service, l'idée est d'identifier chaque cellule en partant des besoins des citoyens et non d'un jargon administratif. A la trappe donc, les termes abstraits comme "publics spécifiques". « *En un seul mot, les citoyens doivent comprendre l'action des différentes équipes au sein de chaque cellule* ».

Exemples : "Vie de quartier" concerne les initiatives menées dans les sept quartiers autour de Namur, "Solidarité" rassemble les projets réalisés, avec l'aide de la Région Wallonne, en faveur des publics précarisés, "Egalité des chances" veille au respect des différents publics (aînés, jeunes, handicapés, personnes d'origine étrangère, homosexuels…) dans un souci de bonne cohabitation tandis que "Prévention et sécurité" vise les actions soutenues par le Fédéral pour lutter contre les nuisances sociales et urbaines, les problèmes liés aux assuétudes et aux nuisances familiales.

Au terme de toutes ces réflexions menées avec l'agence namuroise " Un pas plus loin ", un slogan s'est imposé, volontiers positif et tourné vers le bien-être des habitants : Une ville à vivre !

Vie de quartier	Solidarité	Égalité des chances	Prévention & Sécurité
Salzinnes - Balances	AS de jour	Concertation citoyenneté	Fonctionnaire de prévention
Saint-Servais (Germinal & Hastedon)	Tremplin logement	Equipe Aînés	Gardiens de la Paix
Jambes (Petit-Ry et Amée)	Dispositif d'Urgence Sociale	Equipe Handicap	Mesures judiciaires alternatives (Option, RED, Phénix)
Jambes (Basse Enhaive)	Abri de nuit	Médiation interculturelle	Toxicomanie (Phénix, Sésame)
Namur (Saint Nicolas & Plomcot)	Médiation de dettes	Médiation des gens du voyage	Violences intrafamilliales (D'une Rive à l'autre)
Valorisation des actions	Accompagnement psychologique des personnes en précarité	Médiation dans la cité	
Plomcot	Psycho'nnexion	Médiation Logement-Médiatoit Interculturalité	
	Travailleurs Sociaux de Proximité	Agence locale pour l'emploi (ALE) Pensions	
	Insertion sociale et culturelle (LST)	Lutte contre les discriminations sexuelles	
	Logistique (équipe Mobilier)		

Le plan hiver est lancé

Un accueil 24h/24h

**Le Plan Hiver est activé depuis novembre.
Cette année encore, Ville, CPAS et monde associatif ont mis leurs ressources en commun pour aider les plus démunis à affronter la saison froide. La volonté des partenaires namurois est d'accueillir les plus précarisés 24h sur 24 et de ne laisser personne dehors quand le mercure est au 36e dessous !**

Pendant la période hivernale, la Ville et le CPAS redoublent d'efforts pour répondre aux besoins de la population, avec une attention toute particulière pour les personnes sans domicile fixe. Le Plan Hiver est activé jusqu'au mois de mars et mobilise une quinzaine d'institutions namuroises, des Restos du Cœur à la Croix-Rouge en passant par tous les travailleurs de rue. Ce Plan Hiver est coordonné par le Relais social urbain namurois qui veille ainsi à tirer parti de chacun des acteurs au profit des plus démunis.

Grâce à cette étroite collaboration, il est possible de trouver un lieu chauffé à Namur ou Jambes 24h/24 et 7jours/7, et en cas de nécessité, d'obtenir un repas, des couvertures et des vêtements chauds.

Pour éviter que des personnes restent à la rue par temps froid, des maraudes sont effectuées pendant la journée. « *Toute l'année, été comme hiver, des équipes mobiles sont sur le terrain pour aller à la rencontre des personnes qui sont dans la rue,* explique Frédérique Chenoy, de la cellule Solidarité de la Ville. *L'objectif est de les orienter vers les institutions et partenaires sociaux. En cas d'alerte hivernale, nous organisons des maraudes le matin, le midi et en début de soirée dans un but socio-sanitaire. Nos équipes travaillent en binôme, un assistant social ou un éducateur accompagné d'un ou une infirmière. Il s'agit pour elles de détecter les personnes à risque pour éviter l'hypothermie, vérifier si elles ne manquent de rien (vêtements, couvertures, boissons chaudes, médicaments) et les inviter à se rendre dans un endroit chauffé* ».

Ces maraudes mobiliseront l'ensemble du réseau, qui regroupe à la fois services communaux et partenaires sociaux. Travailleurs de proximité, gardiens de la Paix, Relais Santé, Salamandre, Phénix, Namur Entraide Sida, tous travailleront main dans la main pour ne laisser personne en plan.

Accueil de nuit : des lits supplémentaires pour l'hiver

Toujours dans le cadre du Plan Hiver, l'abri de nuit de la rue Piret Pauchet a augmenté sa capacité d'accueil de six lits, passant ainsi à vingt places. Chaque soir, les travailleurs sociaux accueillent les sans-abri et les informent des différents services qui peuvent les aider, notamment en matière de réinsertion.

Pour éviter de laisser quelqu'un dehors par grand froid, la Ville supprime, du 1er décembre jusqu'à la fin du Plan Hiver, les tirages au sort et les quotas qui limitent l'hébergement à 50 nuitées par an.

Si la demande à l'abri de nuit excède les 23 personnes, la Ville en accord avec le Ministère de la Défense devrait pouvoir "réquisitionner" la Caserne de Jambes afin de mettre à disposition 20 lits supplémentaires. Un éducateur supplémentaire a été engagé pour accueillir les sans-abri.

L'hiver dernier, particulièrement rude, la Ville a eu recours à la Caserne du Génie à 73 reprises (2 fois l'année précédente !).

Près de 200 personnes ont ainsi été hébergées pour un total d'environ 3.000 nuitées.

En ce qui concerne le nouvel abri de nuit, prévu au boulevard du Nord, la Ville démarrera les travaux dès que la Région wallonne aura donné son feu vert. Elle espère ainsi pouvoir l'ouvrir l'hiver prochain afin d'accueillir les sans-abri, hommes et femmes, dans de meilleures conditions.

Quelques chiffres

Une paupérisation croissante

- De 2009 à 2010, les demandes d'adresses de référence au CPAS de Namur (autrement dit, les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe) ont augmenté de 37%.
- Namur compte actuellement une soixantaine de sans domicile fixe (39 auparavant)

Seuil de pauvreté

- Les plus de 65 ans et les moins de 25 ans constituent les classes d'âges les plus représentées parmi les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Accueil de jour

Le Resto du Cœur a délivré plus de 2100 petits déjeuners l'hiver dernier, soit 25 en moyenne par jour contre 13 l'année précédente. Dans le même temps, les Sauverdias ont offert plus de 8000 repas tandis que la Saint-Vincent de Paul a délivré près de 4500 colis et accueilli 2100 personnes en soirée.

Des dépliants pour un max d'infos

Dans le cadre du Plan Hiver, le Relais social urbain distribue, via ses partenaires namurois, des dépliants reprenant l'ensemble des services offerts à la population. Un plan de Namur indique où se nourrir, se chauffer, se vêtir, se laver et passer la nuit avec les adresses et les heures d'ouverture de chaque lieu.

Relais social urbain – tél : 081 337 456
www.rsun.jimdo.com

Dispositif d'urgence sociale 24h/24 et 7j/7
tél : 0800 124 20

En cas d'urgence médicale : tél. 112

Les acteurs de terrain

Accueil de jour : des lieux pour se chauffer, se restaurer, se vêtir et trouver un peu de réconfort

Les travailleurs sociaux mettent à disposition un stock de vêtements chauds et du matériel permettant de se protéger des risques du froid. Ce stock est distribué, entre autres, dans le cadre des maraudes lors des alertes hivernales.

Le Service de Cohésion sociale propose des poêles à pétrole ou bains d'huile pour les personnes qui n'auraient pas les moyens de se chauffer. Grâce au soutien financier du Relais Social, ce stock a pu être étoffé et une petite réserve de pétrole est mise à disposition en cas de nécessité.

Li P'tite Buweye met des douches à disposition et offre la possibilité de laver son linge, de recevoir des vêtements de rechange et d'être accueilli avec une boisson chaude. Dans le cadre du Plan Hiver, Li P'tite Buweye ouvrira quatre jours par semaine, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h.

Les restaurants sociaux se sont concertés pour offrir des lieux d'accueil à chaque moment de la journée. A Namur, le **Resto du Cœur** s'occupe du petit-déjeuner et du diner tandis que la **Saint-Vincent de Paul** offre le couvert l'après-midi et le soir. A Jambes, les Sauverdias assurent un accueil de 9h30 à 15h30 et restent ouverts le week-end. Un petit nouveau est venu s'ajoute cette année. Il s'agit du **Bol de l'espoir** qui occupe les locaux des Sauverdias le vendredi, de 18h à 22h. Une soupe est proposée en soirée, complétant ainsi l'intervention des autres partenaires.

Un peu de chaleur au bout du fil

Il ne faut pas nécessairement déployer les grands moyens pour aider son prochain. La preuve avec l'opération tricot menée par la Ville avec la complicité de mamies namuroises. « L'année dernière, raconte Isabelle Delhalle du service de Cohésion sociale, le Réseau social urbain namurois m'a contactée pour voir si des aînés accepteraient de participer à une action de solidarité à l'égard des SDF. Une centaine d'écharpes ont été tricotées et centralisées à la cellule Mobilier qui les a remises aux sans-abri via les associations partenaires du réseau ».

Pelote et repelote cette année. Des mamies mais aussi des associations d'aînés comme les Ateliers créatifs (asbl Les Jambiens) et L'Age d'Or des Balances ont sorti leurs aiguilles.

« Avec mon amie Marcelle, nous avons réalisé l'hiver dernier plus d'une trentaine d'écharpes, des paires de chaussettes et des gants, raconte Simone Dewals. Nous avons ressorti nos aiguilles cet automne. Marcelle a tricoté une quinzaine d'écharpes et moi autant de paires de chaussettes. Si les gens qui les portent ont chaud au cou et aux pieds, ce sera je l'espère moins dur pour eux d'affronter le froid de l'hiver ! ».

Le resto du cœur inaugure ses nouveaux logements

On estime qu'une centaine de personnes ou de ménages sont en attente d'un logement social à Namur Les six nouveaux appartements inaugurés fin octobre au Resto du Cœur de Namur, rue de Bomel, sont donc les bienvenus. Trois appartements de transit sont réservés à des personnes qui sont à la rue et doivent donc être relogées rapidement. Ils sont loués pour une période courte, de 3 à 5 mois. Les autres logements, dits d'insertion seront loués (pour une durée de 3 ans maximum) à des personnes qui font l'objet d'un accompagnement social, le temps de retrouver un emploi ou de sortir d'une médiation de dettes par exemple.

Ces appartements sociaux, gérés par Gestion Logement Namur, ont été aménagés dans le cadre du Programme d'Ancrage communal au même titre que les nouveaux logements d'insertion et de transit qui seront inaugurés le 17 décembre dans l'ancienne école de Basse-Anhaive, à Jambes.

Gestion Logement Namur – tél : 081 22 59 66

L'hiver namurois sera chocolaté

Durant tout le mois de décembre, la Douceur des Coteaux mosans proposera ses Pralinettes de Namur (5€). Le 26 décembre, elle organisera une soirée de bienfaisance au Théâtre de Namur avec un spectacle du Cirque Eloize. Les bénéfices serviront à financer la construction de nouveaux lieux de vie pour des personnes adultes présentant un polyhandicap profond.

www.lescoteauxmosans.be

Succès des titres-services

à l'ALE Namur

Besoin d'aide à la maison pour des tâches ménagères, du repassage, des petits travaux de couture ou des courses? Faites appel aux Namur Titres-Services. Plus de 160 aides ménagères travaillent dans cette section créée voici 5 ans au sein de l'ALE Namur.

Les titres-services, c'est plus de 100.000 travailleurs en Belgique. Ce système a été lancé courant des années nonante pour développer les services de proximité et la création d'emploi tout en luttant contre le travail au noir qui coûte cher à la collectivité.

A Namur, l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) a ouvert sa section titres-services en janvier 2005 avec six travailleurs. Son ambition ? Proposer un service de qualité effectué par des aides ménagères formées et encadrées afin de satisfaire les attentes de la clientèle.

Après cinq ans d'existence, Namur Titres-Services compte plus de 160 travailleurs, soit 158 femmes… pour 2 hommes ! « ***En 2010, nous n'avons eu que deux hommes sur 60 postulants***, constate Anne Charue, directrice de l'ALE. ***Beaucoup de personnes considèrent toujours les tâches ménagères comme un travail typiquement féminin. J'estime personnellement que c'est un travail assez exigeant à la fois sur le plan physique et mental qui peut être effectué aussi bien par des hommes que par des femmes. L'important est de pouvoir s'adapter aux besoins et exigences de chaque utilisateur*** ».

La moyenne d'âge des travailleurs est de 30-40 ans. « ***On rencontre beaucoup de dames qui décident, quand les enfants sont plus grands, de trouver un emploi qui permet de concilier vie professionnelle et familiale. On remarque également un nombre important de personnes fragilisées sur le plan social, entre autres des femmes qui élèvent seules leurs enfants. Grâce au temps partiel, elles peuvent plus facilement concilier travail et vie de famille*** ».

Du nettoyage au repassage en passant par les petits travaux de couture et les courses, les tâches peuvent être variées et réalisées en présence ou non de l'utilisateur. « On s'est aperçu que les aides ménagères qui sont plus isolées ont des difficultés à exprimer les choses ressenties. On a donc décidé d'organiser des réunions de travail pour répondre à leurs besoins et améliorer leur qualité de travail. De temps à autre, on propose des petits événements festifs, comme la Saint-Nicolas, avec l'ensemble du personnel et la famille. On compte bientôt lancer un système de tutorat et distribuer une farde d'accueil aux nouveaux engagés afin de les informer de nos missions, de leurs droits en cas d'accident ou de maladie.

En ce qui concerne les utilisateurs, Namur Titres-Services séduit 1300 particuliers dont beaucoup de couples qui travaillent et ont des enfants. Les aides ménagères les soulagent des "corvées" domestiques qui prennent du temps et de l'énergie. Pour les personnes plus âgées, l'aide ménagère n'apporte pas seulement son huile de bras, c'est aussi une présence humaine chaque semaine à la maison.

Le Titre-Service est un titre de paiement qui permet à un particulier de payer des services d'aide de nature ménagère effectués par un travailleur d'une entreprise ou d'une association agréée, comme l'ALE de Namur.
L'utilisateur paie chaque heure de travail au moyen d'un Titre-Service qu'il remet au travailleur.
Le travailleur perçoit un véritable salaire, payé chaque mois par son employeur.
La valeur d'un Titre-Service est actuellement de 7,50 €, soit 5,25 € après déduction fiscale.

Témoignage

Un coup de main qui crée des liens !

Ça fait plus de 20 ans que Marie-Jeanne Ottelet est aide ménagère à l'ALE et 5 ans qu'elle travaille pour les titres-services. Nettoyer, aspirer, épousseter, cirer, repasser… elle connaît et elle aime ça ! « *Pas question pour moi de changer, tant que j'aurai la santé, je continuerai!* ».

Au-delà des tâches ménagères, ce qu'elle apprécie surtout, ce sont les contacts humains. « *Côtoyer les mêmes personnes chaque semaine, cela crée des liens. Surtout avec les personnes âgées qui apprécient notre visite !* ».

Ce qui lui plait également, c'est le changement de décor. « *Je preste pour treize utilisateurs. A chaque fois, c'est un lieu, un accueil, un style différent. Ce n'est pas comme quand on travaille dans une usine, toujours au même poste, avec les mêmes collègues. Ce changement d'ambiance me convient parfaitement* ».

Bien sûr, il faut pouvoir s'adapter aux desiderata des utilisateurs. Les tâches sont parfois fatigantes, il y a les trajets en bus… et le même rituel ménager lorsque l'on rentre à la maison. « *Tout est une question d'organisation. À la maison, je retrousse mes manches le week-end. Et je parviens à y mettre du cœur !*» .

Schéma directeur Bomel Saint-Servais

Création d'un jardin et rénovation des abattoirs

Deux beaux projets vont voir le jour dans les quartiers de Bomel et Saint-Servais : l'aménagement d'un potager communautaire agrémenté d'un jardin public sur le site du Fort Saint-Antoine et, opération de plus longue haleine, la réhabilitation de l'ancien abattoir en logements et centre d'ateliers créatifs. Conçues en concertation avec la population dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement durable, ces deux opérations amélioreront le cadre de vie des habitants et apporteront une dynamique à la fois sociale et culturelle dans le quartier.

Dans la foulée du Schéma directeur de Bomel Saint-Servais, un comité de suivi a été mis en place. Composé de 14 personnes qui représentent les habitants des deux quartiers, il a pour mission d'apporter des avis sur les projets proposés dans le cadre du Schéma directeur sans pour autant se substituer aux autorités communales, ni remettre en question le Schéma directeur lui-même qui a été approuvé par le Conseil communal.
En septembre dernier, le comité de suivi a accueilli favorablement les deux projets abordés, la création d'un potager et la rénovation des anciens abattoirs. La prochaine réunion, prévue le 13 décembre, portera sur la mobilité.

Les quartiers de Bomel et Saint-Servais présentent peu d'espaces publics et d'espaces verts ouverts aux habitants. Partant de ce constat, et sur proposition du Schéma directeur, le Comité de quartier et la Maison médicale de Bomel ont proposé d'aménager **un potager communautaire pour cultiver le lien des habitants de Bomel**.
« C'est avant tout un projet collectif qui a pour but le développement d'une activité de rencontres, de solidarité, de découverte, d'échanges autour d'objectifs communs pour permettre au groupe d'avoir le plaisir du contact avec la terre, tout en permettant plus de cohésion sociale ».

Le site choisi, le Fort Saint-Antoine, appartient à la Régie foncière de la Ville qui en assurera la sécurité d'accès. A cheval entre les rues de Bomel et Nanon, il offre de nombreuses possibilités d'aménagement utiles pour le quartier, non seulement pour la création d'espaces verts, mais aussi, à plus long terme, pour la création d'infrastructures collectives ou de logements.
Ce site possède également une valeur patrimoniale importante. Construit par Vauban après la prise de Namur par Louis XIV en 1692, le Fort Saint-Antoine constitue l'un des cinq forts avancés (avec ceux du Pied Noir, du Coquelet, de Saint Fiacre et de Balart) destinés à protéger le nord de Namur. Il en reste une casemate intacte, ainsi que des fragments de fortifications.

L'idée est de valoriser un terrain d'une douzaine d'ares en vue de créer un potager communautaire pour les habitants du quartier ainsi qu'un jardin public, propice au calme, à la lecture, aux jeux, aux rencontres. La gestion et l'animation du site sera confiée aux habitants et utilisateurs de cet espace, en collaboration avec la Ville de Namur. Une convention a été signée en ce sens entre le Comité de Quartier, la Maison médicale de Bomel et la Ville.

En plus de ses vertus sociales, le potager constituera un outil intéressant pour promouvoir la santé et le respect de l'environnement. Le jardinage écologique sera de mise et des activités sont d'ores et déjà envisagées : découverte de la flore, initiation au compostage, éducation à l'environnement… De quoi cultiver les plaisirs de la terre et le respect de la nature tout en tissant des liens sociaux.

Reconversion d'un site industriel

Convertir l'ancien abattoir en un lieu de vie, communautaire et multidisciplinaire… L'idée a fait son chemin et deviendra réalité dans quelques années.

L'ancien abattoir de Namur a cessé ses activités en 1988. Sans affectation durable depuis lors, le site s'est dégradé et les habitants du quartier se sont mobilisés pour lui trouver une nouvelle affectation publique au bénéfice de tous les Namurois. La volonté était de conserver et de mettre en valeur cet ensemble architectural de type moderniste, témoin d'un passé industriel pas si lointain.

Cette préoccupation du Comité de Bomel a été prise en considération par le Conseil communal via l'établissement d'un projet de réhabilitation proposé par le Schéma directeur de Bomel Saint-Servais.

C'est ainsi qu'en 2010, une demande de reconnaissance du site en tant que périmètre de Revitalisation urbaine et Site à rénover (SAR) a été introduite à la Région. Cela signifie que les projets de rénovation et d'aménagement seront largement subsidiés par la Région wallonne. Fin de l'année, des procédures seront lancées comprenant d'une part, des marchés publics de service et de travaux pour la rénovation du bâtiment central et, d'autre part, un partenariat public/privé pour la création de logements en périphérie Nord et Est.

Des livres et des arts dans les anciens abattoirs

Le site de l'ancien abattoir bénéficie de nombreux atouts en vue d'une reconversion en centre d'accueil pluridisciplinaire et en logements de qualité.

- Localisation au centre d'un quartier très peuplé, proche de la gare, du centre-ville, de plusieurs écoles et proche d'établissement d'accueil social.
- Disponibilité d'espace sur le site.
- Image emblématique du bâtiment central et de la tour.

C'est ce dernier bâtiment, appelé de façon très prosaïque ***hall gros bétail***, qui sera au cœur de l'opération de revalorisation. Les façades seront rénovées de manière à préserver l'esprit "moderniste" des origines.
Une fois rénové, le bâtiment accueillera les ateliers créatifs du Centre Culturel Régional, aujourd'hui hébergés à l'école de la Court'Echelle (rue Julie Billiart), et la Baie des Tecks de Bomel, un peu à l'étroit dans ses bâtiments de la rue d'Arquet.
Les bâtiments annexes côté nord sont vétustes et leur valeur patrimoniale est moindre. L'option choisie est de les démolir pour construire des logements de qualité à prix abordables en s'intégrant au cadre bâti du quartier.
Que ce soit dans les bâtiments neufs ou rénovés, les principes de construction durable et les performances énergétiques des techniques seront particulièrement poussés.
L'espace public sera aménagé en vue d'offrir plus de place aux piétons et de participer au maillage des voies lentes dans le quartier. Un cheminement lent est en effet prévu depuis l'église de Bomel jusqu'au RAVeL et aux anciennes carrières d'Asty moulin.

Maison des Citoyens - Espace participation
Tél : 081 24 86 90
espaceaparticipation@ville.namur.be
www.bomel.namur.be
www.ville.namur.be > urbanisme/voirie > schémas directeurs d'aménagement durable

En bref, la Ville de Namur souhaite conférer au site une image claire d'espace d'accueil pour le quartier. Les deux projets sur le site sont coordonnés pour créer une mixité équilibrée entre la fonction centre d'accueil, le logement et les espaces verts en rapport avec la mobilité douce à promouvoir dans le quartier.

Une architecture originale
dans un esprit "moderniste"

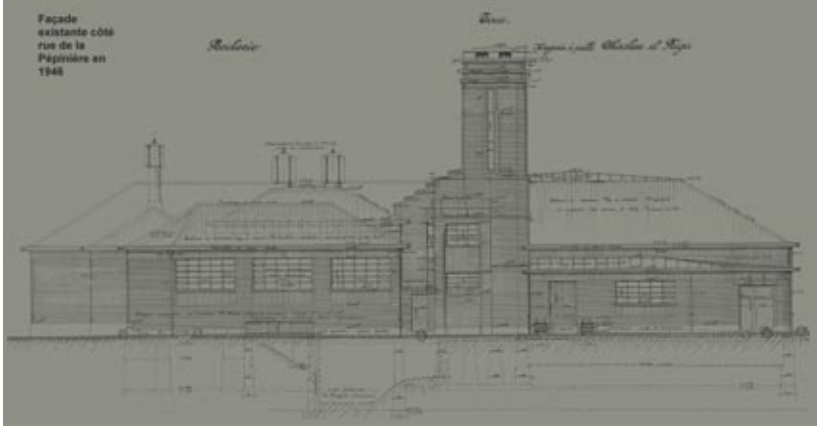

Dans les années 1920, la Ville de Namur possède, enclavé entre la rue Basse-Neuville et le boulevard Comte de Smet de Nayer, un abattoir ancien dont les installations, qui datent du 19e, ne répondent plus aux exigences sanitaires de l'époque. Les autorités communales chargent donc le bureau d'études de la Ville de dresser les plans d'un nouvel abattoir communal en s'inspirant des abattoirs de Luxembourg. Le projet, qui s'inscrit parfaitement dans les critères urbanistiques de l'époque, est conçu sous l'égide de l'architecte Henry Van de Velde, conseiller artistique du Gouvernement, directeur fondateur de l'Institut Supérieur des Arts graphiques et de la réputée Ecole du Bois de la Cambre.
Les travaux débutent en juin 1939 mais ils sont interrompus durant la guerre. Le nouvel abattoir est inauguré le 14 octobre 1946. Il répond aux prescriptions sanitaires et aux techniques les plus modernes de l'époque.
Surtout, il est doté d'une architecture originale, d'un style que l'on qualifie de moderniste. Cette architecture toute en rondeur relève du développement de l'école allemande, qui, durant tout le deuxième quart du XXème siècle, est à l'avant-garde européenne. Les constructions sont fonctionnelles et très soignées. Elles allient briques jaunes, pierres bleues, briques de verre, châssis vitrés et portes métalliques avec prise de jour en verre coloré.
La grande harmonie qui découle de cet ensemble est réalisée par le contraste créé entre les pans courbes et orthogonaux, dont les formes sont soulignées par les belles corniches en saillie. À l'intérieur, les murs carrelés en céramiques jaunes avec un filet noir et les sols en terres cuites différenciés se marient parfaitement avec les structures en béton armé et les charpentes industrielles.

D'après le texte rédigé par Eugène Hermann
Comité de quartier de Bomel

Les jardins de Baseilles : premier éco-quartier

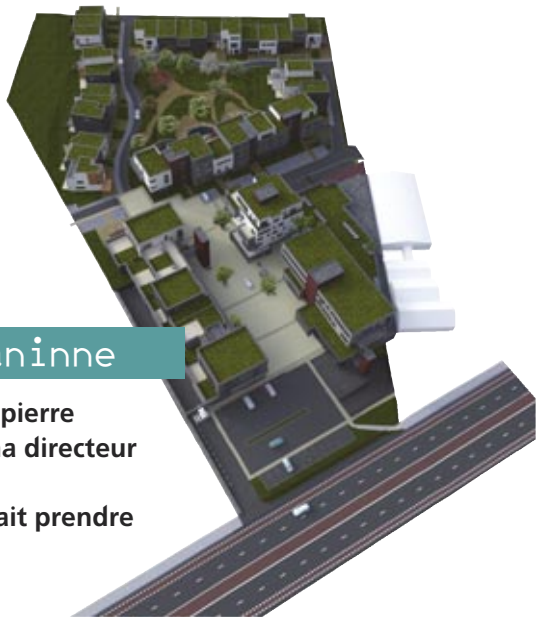

Schéma directeur d'Erpent - Naninne

Le 22 octobre dernier, a eu lieu la pose de la première pierre du premier projet privé réalisé dans le cadre du Schéma directeur d'Erpent-Naninne.
Ce nouveau quartier, appelé Jardins de Baseilles, devrait prendre vie d'ici deux ans.

Le quartier des Baseilles **accueillera 75 logements, dont 25 maisons, 42 appartements et 8 lofts, et 3.296 m² de commerces et horeca, 1.286 m² de bureaux et 230 m² de crèche.**

Avec 150 hectares en zone d'habitat et 90 hectares en réserve d'habitat encore disponibles, sans changement de cap, l'urbanisation de l'agglomération du Sud-Est de Namur conduisait tout droit à une impasse. Voilà pourquoi, fin 2007, la Ville a lancé l'élaboration d'un schéma directeur, véritable outil prospectif, pour permettre aux pouvoirs publics, aux promoteurs privés et aux habitants de construire ensemble un avenir durable sur le plateau, dans le respect de ceux qui y habitent déjà et dans le souci de ceux qui y vivront un jour.
Soucieux de répondre aux enjeux du développement durable, le bureau Cobelba a élaboré, sur un terrain de 2 hectares le long de la N4 à Erpent, un projet mixte d'habitat groupé en relation avec des activités de services et de commerces, tout en recréant des lieux de rencontres et un maillage entre des quartiers isolés.
Le quartier des Baseilles sera un vrai quartier où il fera bon vivre pour longtemps. Il sera cité en exemple pour la gestion de l'eau, la consommation énergétique, la création d'un espace vert collectif, la mixité de fonction avec du commerce de proximité et une crèche, la mixité intergénérationnelle et son offre de logements pour tout type d'âge et de situation familiale, la manière aussi dont il recoud le tissu urbain autour de lui en favorisant les connexions piétonnes et cyclistes. Désormais, on ne pourra pas faire moins bien à Namur.
Il faudra faire mieux encore ! Le challenge est lancé aux autres promoteurs, ainsi qu'à la Régie foncière communale.

Le quartier des Carmes
revêt ses habits de lumière

Le 8 novembre dernier au Caméo, l'Echevin de l'Urbanisme a présenté aux propriétaires et commerçants le projet de mise en lumière spécialement étudié pour le quartier des Carmes.
Créé dans l'entre-deux-guerres, ce magnifique quartier Art-Déco devait répondre à une pénurie de logements de qualité et faciliter l'accès entre les quartiers anciens et la gare. Les architectes namurois de l'époque ont réussi à lui donner une grande cohérence, tout en évitant la monotonie : certaines façades déploient toute la richesse du vocabulaire Art Déco, d'autres au contraire jouent la carte du Modernisme avec des volumes très épurés.
L'éclairage public sera entièrement revu et les plus beaux détails architecturaux bénéficieront d'une mise en lumière spécifique, en accord avec les propriétaires des façades concernées. Un "dimming" permettra de varier les intensités de l'éclairage au gré des besoins et offrira une gestion parcimonieuse de l'énergie. Cette nouvelle mise en valeur patrimoniale renforcera l'attractivité des commerces et le tourisme.
Le travail est encadré par Isabelle Corten, conceptrice-lumière, qui a notamment réalisé le plan lumière de la ville de Liège et la mise en lumière de la Grand-Place de Bruxelles.
La première phase des travaux sera réalisée dans le courant du mois de mars 2011 et concernera l'éclairage public de la rue des Croisiers ainsi que la mise en lumière des immeubles du carrefour de la rue des Carmes et des Croisiers.
Les rues des Carmes et Saint-Joseph, ainsi que l'éclairage patrimonial des autres immeubles de la rue des Croisiers seront réalisées à l'automne 2011. La rue de l'Inquiétude sera mise en œuvre fin 2011 ou en 2012.

Illu Nathalie Polfliet

L'AGENDA 2011
est sorti !

Les conseils prodigués dans l'édition 2011 de l'agenda Eco-consommation porteront sur la prévention des déchets spéciaux. Peinture, laque, vernis, détachant, insecticide, engrais, pile… Tous ces produits représentent un coût important et ne sont pas toujours nécessaires. Des solutions plus respectueuses de l'environnement et de la santé sont à découvrir dans l'agenda 2011, offert jusqu'à épuisement du stock, à l'achat d'un rouleau de sacs-poubelles réglementaires de 30 ou 60 litres. La cellule sacs payants de l'Hôtel de Ville et de nombreux commerces collaborent à cette campagne de sensibilisation.

LE PÈRE NOËL
reprend du collier

C'est devenu la tradition, en décembre. A la demande de la Ville, le Père Noël part en campagne pour défendre la propreté publique. Cette fois, il s'attaque au problème des crottes de chien. Sous le crayon de Kroll, notre barbu débonnaire (quoi que, il a parfois les nerfs en boule !) invitera les propriétaires de Médor, Zaza et autres chiwawas à ramasser les déjections canines, histoire de ne pas laisser de cartes de visite sur les trottoirs, chemins de halage, pelouses et autres voies publiques. Pour ce faire, à partir du 10 décembre, des distributeurs individuels en forme d'os et contenant 10 sacs à déjections canines seront mis gratuitement à la disposition des Namurois à la Maison des Citoyens (Hôtel de Ville). Les samedis 11 et 18 décembre (de 13h à 17h), le Père Noël viendra en personne à Namur pour offrir cartes de vœux ainsi que distributeurs individuels aux propriétaires canins. Deux petits clips pleins d'humour sont par ailleurs diffusés sur www.ville.namur.be pour montrer les effets collatéraux des étrons dans la vie d'un couple.

www.environnement-namur.be/nuisances-canines.php
Affiche sur demande au service Eco-conseil – tél : 0800 935 62
ecoconseil@ville.namur.be.

Faites vos jeux à
L'ESPACE RBATTE

Envie d'offrir un petit cadeau personnalisé sans vous ruiner ? Rendez-vous à Ravik Boutik pour dégoter bibelots, vaisselle, meubles relookés…

A l'entrée de Ravik Boutik, l'Espace RBatte a été transformé en salle de jeux. De quoi donner quelques idées de cadeaux à placer sous le sapin de Noël. En 2010, l'espace Rbatte a accueilli plus de 2000 visiteurs dans le cadre des Dimanches de l'éco-consommation. L'opération se poursuivra donc en 2011. Thèmes abordés ? La nature au jardin (mai), le mobilier (septembre), les jeux de société (novembre) et la déco de fête (décembre). Dans la foulée, le service Eco-Conseil proposera dix ateliers de récup' pour apprendre aux Namurois comment relooker meubles, vaisselle, accessoires de jardin, bijoux, fringues... Histoire de leur donner une nouvelle vie !

Ravik Boutik et Espace RBatte, du mardi au vendredi (10h-18h) et le samedi (14h-18h), 8A bd d'Herbatte à Namur – tél : 081 260 310
www.ravik-boutik.com - www.environnement-namur.be

Collecte des
SAPINS DE NOËL

Après les fêtes de fin d'année, la Ville assurera la collecte des sapins de Noël. Seuls les sapins naturels, sans pied, ni pot, ni décoration sont ramassés. Les sapins doivent être présentés le jour de la collecte avant 8h sur le trottoir, devant l'habitation. Ils sont placés de manière à ne pas gêner ou entraver la circulation des usagers de la voie publique et doivent être parfaitement visibles.

Jours de collecte :

Jeudi 06/01 : Beez, Bouge, Erpent, Gelbressée, Lives-sur-Meuse, Loyers, Marche-les-Dames, Salzinnes-les-Moulins (+ av. de Stassart et des Combattants, rues Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et Quai de l'Ecluse), Vedrin et Wierde.
Vendredi 07/01 : La Plante, Malonne, Saint-Servais et Wépion.
Dimanche 09/01 : Namur : centre urbain ancien (corbeille + rue Notre-Dame et bd Baron Huart), Dave, Jambes, Naninne, Suarlée et Temploux.
Lundi 10/01 : Belgrade, Bomel/Heuvy/Herbatte/Plomcot, Boninne, Champion, Cognelée, Daussoulx, Flawinne et Saint-Marc.
Mardi 11/01 : Citadelle et Salzinnes.

Si la date retenue ne vous convient pas, les sapins peuvent être déposés par vos soins dans les parcs à conteneurs. Plus d'infos au Département du Cadre de Vie – tél : 081 24 86 26. Calendrier de collecte disponible sur www.environnement-namur.be

année de la biodiversité

NAMUR N'A PAS CHOMÉ !

La Ville de Namur s'est inscrite dans l'Année internationale de la biodiversité en travaillant selon deux axes principaux : la sensibilisation du citoyen en tant qu'acteur du développement de la biodiversité et la réalisation d'actions communales en vue de protéger les zones de grand intérêt biologique situées sur le territoire communal et de développer des milieux d'accueil de la faune et de la flore.

Les populations animale et végétale ont de tout temps fluctué en fonction des conditions du milieu. Au cours du 20ème siècle cependant, les pressions directes et les modifications profondes dans les modes d'occupation et d'exploitation du territoire ont été telles qu'elles ont entraîné des bouleversements allant jusqu'à l'intensification de la disparition d'espèces. L'enjeu actuel est donc d'enrayer le processus de dégradation et de recréer des conditions favorables à l'accueil de la vie sauvage sur l'ensemble du territoire.

Sauvegarder la nature et la biodiversité ne signifie pas mettre à mal toute activité humaine. Une bonne part des paysages et des habitats semi-naturels qui sont appréciés aujourd'hui sont le résultat par exemple d'anciennes pratiques agro-pastorales. Néanmoins, la stabilité écologique de ces paysages modernes et des diverses espèces de la flore ou de la faune est également menacée à mesure que la terre est abandonnée ou marginalisée. Pour pouvoir maintenir des paysages aussi appréciables, il faut donc développer des activités de gestion et de protection des habitats.

C'est l'ambition du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). Il a pour but de préserver ou d'améliorer le patrimoine naturel et paysager d'un territoire, tout en respectant et favorisant le développement économique et social des habitants. En d'autres mots, de promouvoir le développement des valeurs naturelles et paysagères et de maintenir ou de constituer un réseau écologique au niveau communal, en faisant participer tous les acteurs locaux concernés.

En 2010, la Ville s'est mobilisée en faveur de la biodiversité. En témoignent, les nombreuses actions menées tout au long de l'année dans la commune.

→ Participation à la semaine sans pesticides avec démonstration de tailles d'arbres fruitiers au verger didactique de Temploux et distribution de kits d'élevage de coccinelles indigènes

→ Réalisation d'un stand itinérant dédié à la biodiversité

→ Protection des insectes sauvages et plus particulièrement de l'abeille solitaire

→ Participation et soutien aux opérations de sauvegarde des batraciens sur nos routes

→ Organisation d'un dimanche de l'éco-consommation dédié à l'environnement au jardin

→ Refonte et mise à jour du site internet www.nature-namur.be

→ Organisation de la Quinzaine de la nature et de la Journée de l'arbre (plus de 6000 plants distribués !)

→ Publication de la brochure "Balade en vélo à la découverte des arbres remarquables"

→ Publication et diffusion du conte nature "Lucien et l'arbre chouette" destiné aux plus jeunes

→ Réédition de la brochure "Jardin Nature Admise"

→ Réhabilitation de l'Etang sous la Ville à Naninne en tant que site semi-naturel où pourront coexister des activités de pêche et de préservation de la nature

→ Aménagement de la zone humide du site de la Poudrière à Jambes et sa reconnaissance en tant que Zone humide d'intérêt biologique

→ Participation active des services dans le cadre de l'élaboration du futur Schéma de structure afin d'y intégrer et de donner une valeur légale au réseau écologique namurois

→ Réalisation d'un plan de développement de la nature dans le périmètre de la Citadelle qui s'insèrera dans un portefeuille de projets

→ Réalisation d'un inventaire et de l'évaluation de la valeur biologique de plus de 50 sites semi-naturels

Vous trouverez le bilan complet des actions menées dans le cadre de l'année internationale de la Biodiversité sur www.nature-namur.be.
Si vous souhaitez plus d'informations sur l'une de ces actions, n'hésitez pas à contacter le service Eco-conseil au 0800 935 62 ecoconseil@ville.namur.be.

année de la biodiversité

Le site de « La Poudrière » reprend vie

Situé à Jambes, en zone très urbanisée, le site dit de "La Poudrière" présente une mosaïque de milieux très différents dont la diversité est essentiellement due au caractère plus ou moins humide du sol. Massettes à larges feuilles, épilobes hérissées et à petites fleurs, angélique sauvage… La flore y est diversifiée. L'avifaune l'est tout autant. Un territoire de gorges-bleues à miroir a été découvert. D'autres espèces ont également pu être observées : bruant des roseaux, fauvette des jardins, fauvette à tête noire, merle noir, pic vert, pic épeiche, geai des chênes, buse variable ou verdier d'Europe...

En ce qui concerne les amphibiens, trois espèces sont connues sur le site : le crapaud commun, la grenouille rousse et le triton palmé. Côté insectes, 16 espèces de papillons, 3 espèces de libellules et demoiselles, deux espèces d'orthoptères ainsi qu'une espèce d'abeille considérée comme menacée en Wallonie ont pu être observées. Enfin, en ce qui concerne les mollusques, une espèce remarquable a notamment été découverte dans la roselière. Il s'agit d'un minuscule escargot, haut de 2,5 mm, lié aux marais et aux zones humides: le maillot de Desmoulin.

Au vu des milieux et des espèces sensibles en présence, une demande de reconnaissance du site en tant que Zone Humide d'Intérêt Biologique a été introduite auprès du SPW afin de lui conférer un statut de protection officiel. Un aménagement de cette zone est également mené par la Ville afin d'augmenter davantage encore son intérêt pour la biodiversité via la création d'une vaste mare où une végétation spontanée pourra s'implanter. Prochaine étape, la mise en valeur didactique de cet espace dédié à Patrick De Wolf, ingénieur agronome et grand pédagogue décédé en avril 2009, qui a consacré une grande partie de sa vie à la protection de la nature.

Un étang sous-la-ville à Naninne

L'étang sous-la-ville est une propriété communale située à Naninne, d'une superficie de plus d'1ha, occupée par un vaste plan d'eau présentant des potentialités écologiques et halieutiques (qui concernent la pêche) particulièrement intéressantes.

Cet espace semi-naturel est un ancien site d'extraction d'argile plastique. Le cratère, laissé à l'abandon dans le courant des années soixante, a été progressivement envahi par les eaux d'infiltration et de ruissellement. Après une première réhabilitation en 1980, ce site bien que fort fréquenté s'est lentement dégradé. Afin de lui rendre son intérêt récréatif d'une part, et de développer son intérêt biologique d'autre part, divers aménagements ont récemment été décidés pour :

- stabiliser les berges de l'étang en y intégrant un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite
- rénover les pontons de pêche existant
- créer un cheminement praticable pour les personnes à mobilité réduite
- aménager une partie de l'étang en zone naturelle pour laisser s'y développer une faune et une flore caractéristiques de ce milieu-
- aménager les abords pour l'accueil du public.

La signature d'une convention de mise à disposition du site à la Fédération Halieutique de la Haute-Meuse Namuroise va permettre de redynamiser la pratique de la pêche à cet endroit.

D'ici le printemps, les Namurois viendront s'y promener et les pêcheurs pourront taquiner les poissons

Namur 2 x primée !

Dans le cadre de l'Année mondiale de la Biodiversité, Namur fait partie des 30 communes qui se sont engagées à travailler au profit du développement de la biodiversité et plus spécifiquement à parrainer une espèce indigène. En mai dernier, Inter-Environnement-Wallonie lui a remis le Prix **"BiodiverCités 2010 pour le parrainage le plus efficace"** : celui des abeilles et guêpes solitaires.

Nouvelle récompense, le 24 novembre : l'asbl Ressources a décerné à la Ville le **Prix de la Fibre solidaire** pour la politique qu'elle mène dans le cadre de la récup' des textiles.

Le site Nature fait peau neuve

Vous recherchez des informations sur le patrimoine naturel de Namur et souhaitez découvrir les actions menées par la Ville.

Visitez **www.nature-namur.be**. Vous découvrirez les sites naturels et les balades qui valent le détour, les exemples à suivre pour développer la biodiversité chez soi, les ouvrages dédiés à la nature, les dispositions réglementaires (taille des haies, feux de jardin…). Le site dispose aussi d'une newsletter gratuite à laquelle vous pouvez vous abonner.

Au cœur du Quartier Notre-Dame

L'hospice Saint-Gilles, des bords de Sambre aux rivages de Constantinople

Réglons d'abord quelques problèmes de dénomination. Lorsque l'institution que nous connaissons sous le nom d'« Hospice Saint-Gilles » apparaît dans les sources en 1229, c'est sous le nom d'***hospitale namucense***, c'est-à-dire « hôpital de Namur ». En 1367, l'appellation « Grand Hôpital » est officiellement adoptée et va prévaloir jusqu'à la fin du 16e, époque à laquelle elle est concurrencée par celle d'« Hôpital Notre-Dame ». Celle-ci va, à son tour, laisser la place à celle d' « Hôpital Saint-Gilles » dans le courant du 18ème. Le terme d'« Hospice » apparaît, quant à lui, sous le régime français, à la suite de la loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796).

Cette évolution n'est évidemment pas neutre et vaudrait d'être approfondie. On comprendra que je m'en tienne ici, par souci de clarté, à la dénomination toute simple d'« hôpital ».

Par ailleurs, il faut bien avoir conscience que le sens de ce mot a quelque peu évolué depuis le Moyen Âge, ou plutôt que nous privilégions actuellement un sens qui n'est pas le plus important à l'origine. « Hôpital », « hospice », « hostellerie », « hôtel » dérivent tous en effet du mot latin ***hospitium***, lequel signifie « l'endroit où l'on héberge, où l'on pratique l'hospitalité ». Au Moyen Âge, les hôpitaux sont donc d'abord des refuges pour les pauvres, les indigents, les voyageurs et les pèlerins, avant d'être le lieu où l'on soigne les malades. C'est pourquoi, très souvent, on les trouve tout au long des grands itinéraires routiers et au débouché des ponts. À Namur même, en 1312, on parle encore de l'ostelerie de Namur, et c'est bien de notre institution qu'il s'agit.

A l'issue d'une étude parue en 1980, qui s'apparente par certains aspects à une véritable enquête policière, Anne-Marie Bonenfant-Feytmans en a très largement renouvelé l'histoire. Profondément ancrée dans celle de la ville, celle de l'hôpital lui apporte, grâce à la richesse de ses archives, des éclairages originaux, parfois inattendus et, souvent, bienvenus. Elle nous entraînera même, de manière surprenante, jusqu'aux rivages de l'Orient. J'y ai emprunté les éléments de cette chronique, qui sont très loin d'en épuiser tout le potentiel.

Suivez le guide … Au Moyen Âge, les hôpitaux sont souvent des fondations ecclésiastiques. Depuis l'époque carolingienne, en effet, les églises et les monastères sont tenus d'héberger et de nourrir les pauvres et les passants. Mais parfois, ce sont des groupes de laïcs qui s'associent pour collaborer à la construction conjointe des ponts et des hôpitaux qui les jouxtent. Cela semble bien avoir été le cas à Namur où les « frères » et « sœurs » qui gèrent l'hôpital, et y résident, sont des laïcs – ce sont parfois des couples mariés – n'ayant prononcé aucune forme de vœu. Leur milieu social est aisé. Ils sont bourgeois ou gens de métier et, parmi ces derniers, beaucoup, maîtres de carrière et maçons, viennent du monde de la construction. Un service spirituel y est néanmoins assuré : un prêtre célébrant les offices est mentionné dès 1270.

Cette fondation privée va être progressivement récupérée par le pouvoir communal. Ce sera chose définitivement accomplie en 1367.

A partir de cette date, la Ville désigne un administrateur qui porte le titre de Maître ou de Gouverneur.

Mais entre-temps se sera déroulé un épisode curieux que nous n'avons malheureusement pas la place de développer ici : le 11 juillet 1244, l'empereur Baudouin II de Constantinople – qui est aussi comte de Namur (c'est une autre histoire, dont nous parlerons peut-être un jour) – informe la commune de Namur qu'il a fait don de l'« hôpital de Namur » et de ses biens à l'hôpital Saint-Samson (ou « Saint-Sampson ») de Constantinople ! Situé à l'ombre de Sainte-Sophie, Saint-Samson est une très vieille institution qui remonterait à l'empereur Justinien (527-565). Dès la conquête de Byzance par les Croisés en 1204, il a été comblé de dons par les empereurs latins et a reçu la protection de la Papauté.

Les frères de Saint-Samson ne resteront pas très longtemps en possession de l'hôpital de Namur et leurs rapports avec la commune ne semblent pas avoir été empreints d'une grande sérénité. Dès la fin du 13e siècle, quelques bribes de procès, heureusement conservées, font état de spoliations, d'usurpations et des « graves injures » qu'ils auraient eu à subir. Dès le début du 14e siècle, l'hôpital de Namur semble avoir retrouvé sa « liberté ». Il passera bientôt dans le giron de la commune …

Jean-Louis Antoine

VILLE DE NAMUR

namur12/2010magazine

Namur Magazine n°68 – décembre 2010

Editeur responsable : Ville de Namur
Secrétaire communal : Jean-Marie Van Bol
Hôtel de Ville 5000 Namur

Rédactrice en chef : Valérie Sacchi
Tél : 081 24 63 22 – fax : 081 24 63 31
namurmagazine@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Jacques Leurquin (photos)
Réalisation : Caudaliecommunication
Production/Régie publicitaire : Sponsor One (081/73 68 90)

Tirage 57.000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois .